Bulletin d'informations municipales

La Trinité-sur-Mer

BRETAGNE SUD

DOSSIER

Loïc Caradec

JUILLET 2009

Sommaire

Mot du Maire 3

Extraits des comptes-rendus du Conseil Municipal ..... 4 à 7

Cadre de vie et l'environnement
- Collecte des déchets verts : ça déborde
- SIACT
- Campagne eau du robinet 8

Vie Communale
- Comité Consultatif Développement Economique
- Comité Consultatif Mer
- Comité consultatif vie de quartier
- Aide à domicile 9
- PLU 10
- Statistiques autorisations de construire
- Projet de requalification et d'extension du parc d'activités de Kermarquer 11
- Réunion publique du 27 avril 2009
- La charte accueil 12
- Concours des Villes et Villages Fleuris
- Fêtes du 15 août
- État civil 13
- Le bain de la Saint-Valentin
- Départs à la retraite 14

Vie nautique
- Marc Guillemot
- Sécurité des plaisanciers 15

Loïc Caradec, navigateur français 16/17
- L'histoire du sauvetage en mer et de la création de la SNSM
- 2009, 15e édition du Défi Voile 18
- École de voile de la SNT
- Quoi de neuf au port 19
- 6 MJ
- Spi Ouest-France Bouygues Telecom 2009 20

Enfance et jeunesse
- Les crevettes bleues 21
- École Notre Dame 22
- Collège Saint Michel
- Prévention routière
- Atelier musical pour jeunes autistes
- Rudy Sibilo : boxeur professionnel
- Le "crabe Savoyard" 23

Vie associative
- Entente Trinitaine Football
- Les copains du Bord
- Danserion an Drinded Trouz er Mor 24
- Résidence Tal Ar Mor
- Club de gymnastique
- Les Tréteaux Trinitains 25
- Cercle Trinitain
- Trini Chœur 26
- Anciens combattants
- Rassemblement de véhicules anciens
- Soldats de France
- Bretagne-Acadie-Louisiane 27

Informations pratiques
- Coupure électrique
- Circulation Cours des Quais
- Réunions publiques
- ES Trinitaines
- Logement conventionné
- Accès à la plage aux handicapés 28
- Bibliothèque pour tous
- Office de Tourisme
- Passeports et cartes d'identité
- Reso 56
- Trinibus 29
- Les NTIC 30

Quelques numéros utiles 31
- Site internet 31

La fête de la musique s'est déroulée le 20 juin avec la présence de 6 groupes.

- Directeur de la publication : Yves NORMAND, maire.
- Adjointe à la communication et relations publiques : Annie LORCY.

avec la collaboration de : Sylvie ESPARRE, Marlène LE GUENNEC-LE CUILLIER, Renan LE GOHEBEL, Jean-Paul LE NIN
et les auteurs des différents articles.

- Saisie : secrétariat de la mairie.

Crédits photos : E. Esparre

Couverture imprimée sur papier labelisé PEFC (papier bénéficiant d'une certification internationale de gestion durable des forêts)
Feuillets intérieurs imprimés sur papier recyclé. - Encre végétale
Imprimerie Alréenne - Tel. 02 97 24 18 71 - imprimerie.moreau@wanadoo.fr

Mot du Maire

La renommée de La Trinité-sur-Mer n'est plus à faire et elle continue de traverser les océans grâce aux marins illustres ou anonymes qui sont des porte parole enthousiastes. J'ai eu la confirmation en participant, mi-mai au Portugal, au 5e Congrès du Club des plus belles baies du monde dont La Trinité-sur-Mer est membre depuis 2002, avec quelques autres communes de l'ensemble Golfe du Morbihan / Baie de Quiberon.

Comme beaucoup d'entre vous, j'ignorais, avant d'être élu, l'existence de ce club qui réunit 29 baies emblématiques de la planète, sur des critères fixés par l'UNESCO, dont la beauté exceptionnelle des sites et leur protection environnementale.

Au-delà de la fierté, de voir notre baie et notre commune, reconnues au plan international, je suis revenu de ce congrès convaincu de l'intérêt d'utiliser ce label et d'y adosser certaines opérations promotionnelles, environnementales voire de développement économique, pour mutualiser les expériences et les moyens et conforter encore plus notre identité.

Nous allons donc participer plus activement à la vie de ce club dont les valeurs et les ambitions rejoignent celles de notre équipe municipale notamment celle d'un développement volontariste dans le respect de l'harmonie du site et de sa qualité environnementale.

Cette invitation au voyage, que vous pouvez faire en consultant le site : www.world-bays.com, ne nous a pas détournés de nos objectifs opérationnels. Les pages qui suivent soulignent les événements et les faits marquants du semestre écoulé et font l'état des lieux des "chantiers" en cours, notamment ceux qui concernent l'élaboration du PLU.

L'intensité du travail des élus et des services est toujours très soutenue pour répondre à vos attentes et pour tenir les engagements que nous avons pris. Que chacun soit remercié pour sa contribution avec une mention particulière à nos concitoyens non élus, qui donnent de leur temps pour participer aux divers groupes de travail et comités consultatifs qui éclairent les choix et les décisions que nous prenons.

Je souhaite de belles vacances à ceux qui nous rejoignent pour la période estivale et, une saison réussie à ceux, professionnels et institutionnels, "qui seront sur le pont" pour présenter La Trinité-sur-Mer sous son meilleur jour.

Le Maire,
Yves NORMAND

Participants au congrès des Plus Belles Baies du Monde

Délibérations du conseil municipal

Séance du 18 décembre 2008

REMUNERATION DES AGENTS MUNICIPAUX

Le conseil a modifié le régime indemnitaire des personnels municipaux et créé une indemnité d'administration et de technicité par référence à celle prévue par les textes de 2002 et 2003.

ETUDE GLOBALE PRE-OPERATIONNELLE

Le projet d'étude stratégique de développement communal a été adopté.

Cette étude globale pré-opérationnelle se déroulera en 3 phases :

- un diagnostic global des principales composantes de La Trinité-sur-Mer (socio économique, urbanistique, habitat, touristique, environnemental, démographique,...),
- des propositions de scenarii d'actions à partir des enjeux retenus,
- l'élaboration d'un programme d'actions à un niveau pré-opérationnel.

La commune de La Trinité-sur-Mer pourra bénéficier d'une subvention de la part du conseil régional de Bretagne, dans le cadre du dispositif ECO FAUR "aides à l'ingénierie et aux études", qui a pour objet d'inciter les collectivités à réaliser des études préalables en amont des projets synonymes de qualité et d'économies.

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES du PAYS D'AURAY

Le conseil a décidé d'approuver le versement de la contribution au budget de fonctionnement de la mission locale pour le Pays d'Auray pour l'année 2008, calculée sur la base de la population DGF, soit 4 551 € et de demander à ce qu'une évaluation des services de la mission locale soit réalisée en 2009.

RAPPORTS ANNUELS SUR LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS

Il est donné acte au maire de la présentation des rapports sur le prix et la qualité des services publics de production et distribution d'eau potable, d'élimination des déchets, d'assainissement non collectif.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DU MORBIHAN

Le conseil municipal décide de solliciter le conseil général du Morbihan pour obtenir une subvention pour la réalisation des travaux de voirie routière réalisés en 2006, 2007 et 2008, rue de Men Allen, rond point de Kervourden, et route de Kervilor.

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX A BONS DE COMMANDE

Le maire propose au conseil municipal de lancer une procédure de marché public à bons de commande pour des travaux de voirie. Le marché sera composé d'une tranche ferme et de deux tranches conditionnelles, comprenant chacune un minimum de commandes de 80 000 € HT et un maximum de 230 000 € HT, par tranche.

Le Maire précise que le marché sera conclu pour une durée de 3 ans.

EFFACEMENT DES RESEAUX

Le conseil approuve le périmètre proposé pour les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et d'éclairage public, rue Inouarh Braz et les participations financières qui s'élèvent à 23 400 € ainsi que la mise en technique discrète des réseaux de France Télécom rues Mané Roularde (entre le lotissement de Kerguillé 1 et la rue du Rhune) et Inouarh Braz et la participation financière de la commune pour ces travaux, respectivement de 4 200 € HT et 1 800 € HT.

Séance du 23 février 2009

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte de gestion du trésorier, d'adopter le compte administratif 2008 et d'affecter le résultat de fonctionnement en recettes d'investissement au compte 1068 à hauteur de 70 894.37 €, et en recettes de fonctionnement au compte 002 à hauteur de 1 086 945.65 €. Il approuve également le compte de gestion du trésorier de la caisse des écoles.

IMPOTS – VOTE DES TAUX 2009

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 6.71 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 12.34 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 23.85 %
- Taxe professionnelle : 8.29 %

SUBVENTIONS 2009

Le conseil accorde 232 540 € de subventions à divers organismes ou associations.

Il décide dans ce cadre d'approuver la convention, à intervenir, avec l'office de tourisme de La Trinité-sur-Mer pour le versement et l'utilisation de la subvention attribuée par la ville de La Trinité-sur-Mer d'un montant global de 148 300 € et d'approuver la convention, à intervenir, avec la société nautique de La Trinité-sur-Mer (SNT) concernant les conditions de versement et d'utilisation de la subvention de 30 000 €.

BUDGET PRIMITIF 2009

Le conseil municipal décide d'adopter les dépenses et les recettes de l'année 2009 qui s'équilibrent à :

- 4 031 000 € en dépenses et recettes pour la section de fonctionnement, dont 1 086 945 € de report,
- 2 375 000 € en dépenses et recettes pour la section d'investissement.

APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 1er DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2009, POUR LE VERSEMENT ANTICIPE DES ATTRIBUTIONS DU FCTVA AU TITRE DES DEPENSES REALISEES EN 2008

Le conseil décide de prendre acte du montant de référence qui correspond à la moyenne des montants des dépenses réelles d'équipement réalisées pour les exercices 2004, 2005, 2006 et 2007, soit 0,776 M€, d'inscrire au budget de la commune de La Trinité-sur-Mer 2,2 M€ de dépenses réelles d'équipement, soit une augmentation de 286% par rapport au montant de référence déterminé par les services de l'Etat, d'autoriser le Maire à conclure avec le représentant de l'Etat la convention par laquelle la commune s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.

BUDGET 2009 DUREES D'AMORTISSEMENT

Il est décidé d'amortir sur 10 ans, à compter du 1er janvier 2009, les frais d'études relatifs au Plan Local d'Urbanisme versés au Cabinet TEM pour la somme de 10 657,80 €, soit un amortissement annuel de 1 065 €, d'amortir sur 5 ans la subvention d'équipement pour ordre à Bretagne Sud Habitat valant cession gratuite pour 40 368 €, soit un amortissement annuel de 8 073 €. Compte tenu de l'ancienneté de l'opération, un amortissement de 32 294 € sera opéré en 2009 et le solde annuel de 8 073 en 2010.

CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE

Le conseil municipal décide de supprimer un poste d'adjoint technique principal de 1re classe à compter du 1er mars 2009 et de créer un poste d'adjoint technique de 2e classe à compter du 1er mars 2009.

SNSM – CONVENTION 2009

Afin d'assurer la surveillance des plages, pendant la saison estivale, la commune de La Trinité-sur-Mer, qui ne possède pas les compétences humaines et techniques pour assurer cette mission, a souhaité s'adjoindre les services de la S.N.S.M., association reconnue d'utilité publique.

Ainsi, la S.N.S.M. assurera à la demande de la Collectivité, la prestation de surveillance des baignades aménagées le long des plages de la Commune.

L'intervention de la S.N.S.M. consistera dans :

- la mise à disposition de "nageurs-sauveteurs", titulaires des diplômes d'Etat suivants : brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique, certificat de compétences de premiers secours en équipe au minimum de niveau 1 (PSE 1), permis bateau, certificat restreint radiotéléphoniste. Ce personnel sera en outre titulaire au minimum du brevet élémentaire S.N.S.M., voire de qualifications supérieures en fonction des besoins et de la configuration des zones à surveiller,
- des conseils donnés à la collectivité pour l'équipement de ses postes de secours et la préparation des sites.

La commune recrutera les personnels comme agents non titulaires de la fonction publique territoriale, à compter du 1er juillet jusqu'au 31 août 2009, à temps complet.

Séance du 26 mars 2009

PLAN DE FORMATION INTERCOMMUNAL 2009 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CNFPT

le conseil municipal décide à l'unanimité : d'approuver la convention de partenariat à intervenir avec le CNFPT, Délégation Régionale de Bretagne, relative à la réalisation d'actions de formation continue dans le cadre d'une union de collectivités pour l'année 2009, moyennant un coût de 716 €.

CENTRE DE LOISIRS AVENANT A LA CONVENTION

Le conseil approuve les modifications apportées aux conditions d'aides financières de l'association "Centre d'Animation et de Loisirs des Mégalithes" (anciennement les P'tits Dynamiks), soit un taux forfaitaire journalier pour l'année 2009 de 17.77 € concernant l'accueil de loisirs et les séjours de vacances pour les 3-12 ans lors des mercredis et vacances scolaires et les séjours de vacances uniquement pour les 13-17 ans, dont le projet pédagogique sera validé par les élus référents des communes concernées.

DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT 2009 AMENAGEMENT ENTREE DE VILLE KERCHICAN / PLIJADUR

La commune de La Trinité-sur-Mer peut prétendre à la dotation globale d'équipement (DGE) pour l'exercice 2009 pour les travaux d'aménagement de l'entrée de ville de Kerchican à Plijadur au titre du programme de travaux de sécurité routière en agglomération dont le coût est estimé globalement à 226 610 € HT.

Le conseil municipal décide, d'approuver le plan de financement de l'opération (149 418 € à la charge de la commune, 33 992 € à celle du département et 43 200 € au titre de la DGE) et de solliciter une subvention au meilleur taux au titre de la DGE 2009.

EFFACEMENT DES RESEAUX A KERVINIO ET RUE DE KERVILLEN

La commune a sollicité le Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan pour l'effacement des réseaux électriques et d'éclairage public à Kervinio, et ce dans le cadre de la compétence obligatoire du SDEM pour l'électricité et de la compétence optionnelle transférée par la commune pour l'éclairage. Le conseil municipal approuve le périmètre proposé pour les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et d'éclairage public à Kervinio et rue de Kervillen, par le SDEM ainsi que les participations financières.

De façon simultanée, une convention locale doit être signée entre la commune et France Télécom pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communication électronique de France Télécom établie sur supports communs avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité.

Délibérations du conseil municipal

TARIFS SERVICES PUBLICS OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver un tarif d'occupation temporaire du domaine public communal par Monsieur David Meroux, gérant du club de plage "Olympic Club Mickey", plage de Kervillen, fixé à 7.52 €/m²/an.

CREATION DE POSTES SAISONNIERS

Pour assurer les besoins saisonniers de nettoyage des plages et pour assurer l'accueil du public en Mairie l'été, le conseil municipal décide de créer 4 postes d'adjoint technique contractuel saisonnier à temps complet, pour une période comprise entre le 29 juin et le 31 août 2009, rémunérés sur la base du premier échelon du grade d'adjoint technique, de créer 1 poste d'adjoint administratif contractuel saisonnier à temps complet, pour une période comprise entre le 22 juin et le 4 septembre 2009.

Séance du 27 mai 2009

DESAFFECTATION DU LOGEMENT DE FONCTION RESERVE A UN INSTITUTEUR

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à solliciter l'avis du Préfet du Morbihan pour la désaffectation du logement de fonction réservé à un instituteur et situé au dessus de l'école publique, 1 rue Inouarh Braz qui est inoccupé.

MISE EN TECHNIQUE DISCRETE DES RESEAUX DE FRANCE TELECOM

Il est décidé d'approuver la convention à intervenir avec France Télécom relative à la mise en souterrain des réseaux aériens de communication électronique, situés rue Mané Roulardе et rue Inouarh Braz ainsi que les devis de câblage et la participation financière de la commune à hauteur respectivement de 4 200 € et 1 800 HT €.

CONVENTION POUR UNE ETUDE DE FAISABILITE POUR LA VALORISATION DE L'INTERFACE VILLE / PORT

La SAGEMOR a confié à l'architecte Jean François Revert la réalisation d'une étude de faisabilité relative à la valorisation de l'interface entre la Ville et le Port de La Trinité-sur-Mer. La commune a souhaité s'y associer dans le cadre de son projet, conjoint avec la SAGEMOR, de promouvoir une véritable perméabilité entre les espaces portuaires et urbains et d'intensifier les échanges entre les usagers de ces deux domaines.

Cette étude sera réalisée sous l'égide d'un comité de pilotage composé de la SAGEMOR, de Monsieur Revert, architecte urbanisme, de représentants de la commune de La Trinité-sur-Mer, de Monsieur Compère, architecte conseil de la commune, et de tiers extérieurs spécialisés en tant que de besoins et contribuera aux réflexions engagées dans le cadre de l'élaboration du PLU de La Trinité-sur-Mer.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2009 CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PLANCHE A VOILE

Trois élèves trinitains, adhérents aux associations sportives des collèges Saint Michel et "Les Korrigans" de Carnac, ont participé aux championnats de France UNSS de planche à voile qui ont eu lieu cette année à Saint François en Guadeloupe, du 11 au 16 mai 2009 et recherchent par leur propre moyen des sponsors pour financer le prix de leur séjour. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de verser une subvention d'un montant de 100 € chacun, soit 200 € à verser à l'association sportive du collège Les Korrigans et 100 € à verser à l'association Saint-Michel sports.

CESSION GRATUITE POUR ELARGISSEMENT DE VOIRIE

Il est décidé d'approuver l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AI 127, située rue du Presbytère, représentant une superficie de 13 m², appartenant à l'indivision Messager, à titre gratuit, les frais d'acte étant à la charge de la commune et d'autoriser la démolition et la reconstruction du mur de clôture à la charge de la collectivité,

INDEMNITE FORFAITAIRE COMPLEMENTAIRE POUR ELECTIONS

Le conseil municipal décide par quatorze voix pour et une abstention d'approuver le versement au Directeur Général des Services une indemnité forfaitaire complémentaire pour élections sur la base des I.F.T.S. instaurées dans la délibération D2007/17 du 28 mars 2007

SUBVENTION 2009 ASSOCIATION "LE CRABE SAVOYARD"

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité (Mesdames Bodin, Dupont et Monsieur Bainvel, membres de l'Association "Le crabe Savoyard", sont sortis de la salle et n'ont pas pris part au vote) : d'attribuer une subvention d'un montant de 3 000 € à l'association "Le crabe savoyard".

PROGRAMME ECOLE NUMERIQUE RURALE CONVENTIONS

Le ministère de l'Education Nationale, dans le cadre de son plan de relance en faveur du développement du numérique pour les écoles rurales des communes de moins de 2 000 habitants, a décidé de subventionner, à hauteur de 80% du montant HT, l'équipement en matériels informatiques des écoles, jusqu'à concurrence d'une subvention maximale de 9 000 €. La commune s'engage à prendre en charge l'achat et la mise en service des équipements, dans le cadre d'une convention de trois ans signée avec l'inspection académique du Morbihan. Les deux écoles de La Trinité sont concernées.

Budget Primitif 2009

Le conseil municipal a voté le 23 février, à l'unanimité, le budget primitif 2009.

Il est de 3M€, auxquels s'ajoutent 1M€ de report des années précédentes.

3 principes ont cadré l'élaboration du budget :

- le maintien à niveau des dépenses récurrentes : en dépit de la hausse des coûts des matières premières, les dépenses de fonctionnement courant (eau, électricité, téléphone, carburants,…) demeurent à un niveau quasi équivalent aux dépenses 2008 (+1.8% d'augmentation),
- le lancement des actions prioritaires de la feuille de route : révision du PLU, requalification et extension du parc d'activités de Kermarquer, refonte de la signalétique, amélioration de la communication municipale,…
- le lancement des études nécessaires à la réalisation des opérations structurantes des années à venir : salle "multifonctions", stationnement, pôle santé, circulation,…

La maîtrise des dépenses et l'accroissement des ressources de la commune constituait un autre engagement fort de la feuille de route adoptée par le conseil municipal le 16 octobre dernier, et celui-ci a constitué le fil conducteur de l'élaboration du budget 2009.

Par la maîtrise des dépenses, nous recherchons à :

- conforter la capacité d'autofinancement de la commune qui conditionne son potentiel d'emprunt et d'investissement,
- responsabiliser chacun,
- répondre aux priorités de la feuille de route,
- trouver des modes de fonctionnement ou d'organisation innovants.

Le dynamisme économique de La Trinité-sur-Mer passe également par une politique volontariste en matière d'investissement. 2,4 M€ de dépenses d'investissement sont prévus en 2009 (soit le double des investissements 2008) :

- la poursuite des travaux d'aménagement de la rue de Kerhino/ Kervillen,
- l'aménagement de la rue de Mané Roularde,
- un programme ambitieux d'enfouissement des réseaux électriques et télécom rues Inouarh Braz, de Mané Roularde, de Kervillen, à Kervinio,
- l'aménagement de l'entrée de ville route de Carnac/Kerchican,
- les travaux de consolidation du chemin des douaniers,
- la refonte de l'ensemble de la signalétique verticale et horizontale,
- le lancement d'études importantes pour le développement futur de La Trinité-sur-Mer : étude stratégique relative au développement, à l'aménagement et à la valorisation de la commune, salle "multifonctions", stationnement,…
- l'entretien des bâtiments communaux.

Il convient de préciser que les dépenses d'investissement 2009 de la commune sont entièrement "autofinancées", compte tenu des excédents reportés des années précédentes.

La commune de La Trinité-sur-Mer est en bonne santé financière. Elle dégage tous les ans un excédent important en fonctionnement, ce qui permet à la commune de rembourser le capital de ses emprunts et de financer de nouveaux investissements sans avoir recours à l'emprunt.

Le niveau d'endettement de la commune est peu élevé. Il correspond à une dette par habitant au 1er janvier 2009 de 437 euros/hbt.

Les taux d'imposition 2009 sont identiques aux taux 2008, et se situent très en dessous des taux moyens nationaux :

		Taux moyens communaux 2008 aux niveaux :	
	La Trinité/Mer	Départemental	National
Taxe d'habitation	6,71%	13,06%	14,57%
Taxe sur le foncier bâti	12,34%	21,46%	18,74%
Taxe sur le foncier non bâti	23,85%	45,43%	44,81%
Taxe professionnelle	8,29%		15,87%

Les dépenses de fonctionnement 2009 : 4 031 000 €

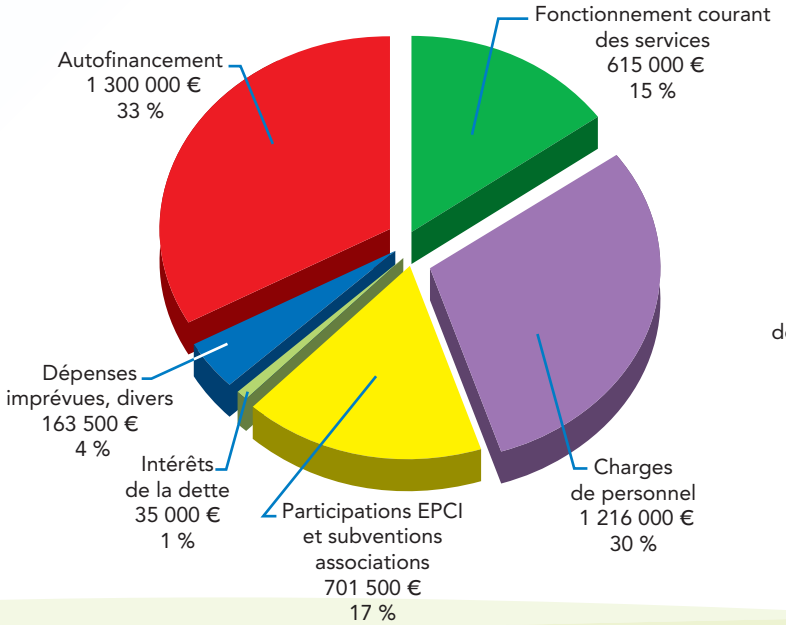
Fonctionnement courant des services 615 000 € 15 %
Autofinancement 1 300 000 € 33 %
Dépenses imprévues, divers 163 500 € 4 %
Intérêts de la dette 35 000 € 1 %
Participations EPCI et subventions associations 701 500 € 17 %
Charges de personnel 1 216 000 € 30 %

Les recettes de fonctionnement 2009 : 4 031 000 €

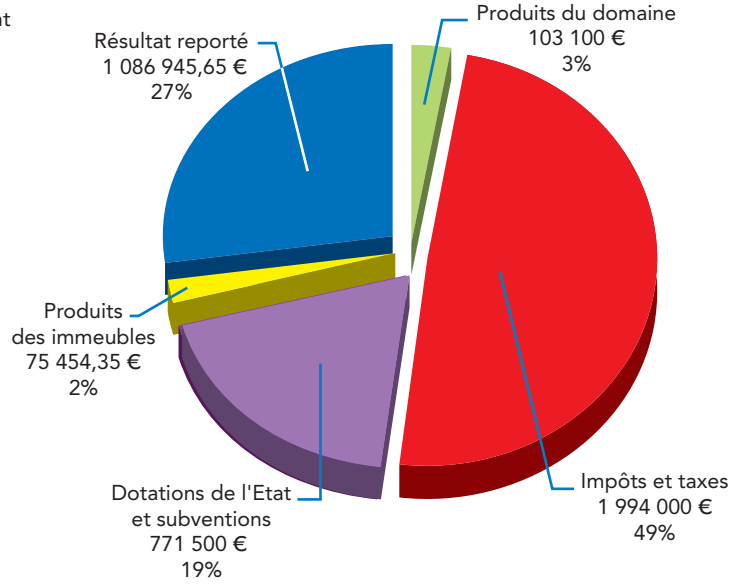
Produits du domaine 103 100 € 3%
Résultat reporté 1 086 945,65 € 27%
Produits des immeubles 75 454,35 € 2%
Dotations de l'Etat et subventions 771 500 € 19%
Impôts et taxes 1 994 000 € 49%

Cadre de vie et environnement

Collecte des déchets verts : ça déborde !

Le bulletin municipal de juillet 2006 tirait déjà la sonnette d'alarme à propos du service de collecte des déchets verts, mis en place pour aider gratuitement quelques Trinitains à se débarrasser de leurs déchets de jardins. La déchetterie de Montauban étant dans le même temps mise à la disposition du public. Après une période plus attentive, la situation décrite en 2006 se reproduit à nouveau cette année : les déchets verts débordent !

- Pendant les mois de grande production de déchets verts (printemps et automne), le week-end, les débuts de vacances scolaires, plus de cinquante demandes sont enregistrées par semaine. Et cette formalité est parfois considérée comme une contrainte.
- Les volumes sont considérables et dépassent très souvent le maximum fixé (3 sacs). Les branchages sont déposés en vrac sur les trottoirs. Certaines personnes "exigent" des services communaux le ramassage des déchets produits sur leur terrain à la suite de l'intervention de professionnels.
- Pour collecter les sacs, la mairie mobilise plusieurs employés (au moins 3 pour charger les sacs !), représentant l'équivalent de deux jours de travail par semaine.
- Les transports à la déchetterie de Crac'h (12 km) totalisent un kilométrage de plus de 100 km.

Toutes ces données conduisent à s'interroger aujourd'hui sur la capacité de la commune à continuer à assurer ce service dans ces conditions, c'est-à-dire faire supporter financièrement à tous les contribuables les abus de certains !

Ces dernières années, ce "service" a été interrompu pendant la période estivale. Cette mesure sera reconduite cette année en attendant une décision définitive sur le sujet. A l'avenir, plusieurs solutions sont envisagées sur lesquelles vos commentaires sont les bienvenus : rendre ce service payant, le supprimer purement et simplement, acheter un matériel de ramassage adapté (camion avec grue !), faire appel à une entreprise privée. Ces questions seront examinées dans le cadre de l'étude lancée par le syndicat mixte pour la réorganisation de la déchetterie de Montauban.

Campagne eau du robinet

Tous à vos gourdes, tous à vos robinets !

La campagne "Mon geste éco-citoyen : je bois l'eau du robinet" a été dévoilée le vendredi 20 mars au Conseil Général du Morbihan.

6 mois pour apprendre à consommer l'eau autrement.

D'avril à octobre, le Conseil Général en collaboration avec les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et l'ADEME, incitent les Morbihannais à adopter des gestes éco-citoyens, notamment en matière de déchets plastique. En effet, cette campagne s'inscrit dans le cadre du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA) qui définit les objectifs et les actions à mettre en œuvre pour la collecte, la valorisation et le traitement des déchets produits dans le Morbihan. De Vannes à Lorient ou Ploërmel, en passant par Pontivy, un éco-mobile sillonnera les grandes villes du Morbihan et saluera les évènements incontournablement éco-citoyens de la région. Les animateurs de l'éco-mobile informeront les Morbihannais sur l'impact des déchets en plastique, tout en encourageant à consommer de l'eau du robinet. Pour seconder ces experts, Yvan Lagourde et son acolyte, le robinet, prôneront les bons conseils et usages concernant l'eau du robinet.

3 bonnes raisons de boire l'eau du robinet : l'écologie, le coût et la santé. Adoptez des gestes éco-citoyens : boire l'eau du robinet permet d'économiser 10 kg de déchets par an et par personne, soit 6 500 tonnes de déchets par an pour tout le Morbihan. Faites des économies en buvant l'eau du robinet car elle représente moins de 1 % du budget global d'une famille ! Notez que l'eau figure parmi un des produits de consommation les plus surveillés en France.

Retrouvez les dates et toutes les animations sur : www.tousecocitoyens56.fr

SIACT

Traitement de l'eau par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de CARNAC - LA TRINITE-SUR-MER

Le marché d'extension et de modernisation de la station d'épuration située à Kergouellec a été attribué à l'entreprise Stereau pour un montant de 6 millions d'euros. Ces travaux permettront de porter la capacité de traitement de 40 000 à 60 000 équivalent/habitant et de répondre aux normes de rejet les plus sévères (utilisation de technologie membranaire). Le démarrage des travaux est prévu dès le mois de septembre avec pour objectif une mise en service pour l'été 2010.

Concernant le réseau de collecte, une étude diagnostic du réseau a été engagée visant à mieux cibler les investissements de réhabilitation des réseaux qui seront nécessaires dans les prochaines années pour assurer la continuité du service et lutter contre "les eaux parasites" (Ces eaux claires peuvent être la cause de mise en charge du réseau et perturber le bon fonctionnement de la station d'épuration).

En complément de ces actions le SIACT souhaite poursuivre ses actions de contrôle de conformité sur le domaine privé (environ 500 habitations par an).

Enfin, concernant les travaux d'extension des réseaux d'eaux usées, le syndicat vient d'approuver la participation de raccordement à l'égout (PRE). Le montant est de 1 679 euros pour une habitation neuve, qui n'a pas besoin de mettre en place un assainissement autonome et 400 euros pour une habitation existante.

Vie communale

Les commissions consultatives "économie" (CocoEco) et "mer" (CocoMer) se sont réunies respectivement 3 et 4 fois. Près de 20 personnes étaient présentes à chaque réunion.

Comité consultatif Développement économique

Le CocoEco a surtout discuté du Parc d'activités de Kermarquer, de la circulation avec la nécessité de faire des essais avant de prendre des mesures "définitives" (cf l'article "circulation cours des quais et terrasses"), des liaisons entre le port et le bourg, de la valorisation des commerces, de la qualité des services et de l'accueil des visiteurs, de la nécessité de revoir la signalisation et de mieux faire connaître La Trinité-sur-Mer, de l'accueil de jeunes actifs (logement), des TIC (techniques d'information et de communication), des équipements et services qui manquent à La Trinité-sur-Mer ou devraient être améliorés...

Comité consultatif Mer

Le CocoMer a fait aussi plusieurs suggestions (ou demande d'améliorations) concernant : l'aménagement des terre-pleins du port et des liaisons avec le bourg, les accès au port et les cheminements piétonniers, le stationnement, la protection du port et notamment du môle Tabarly (le plus au sud), l'optimisation des entreposages de bateaux et des services à terre, la liaison avec le futur "Nautiparc" de Kermarquer, les cales de mise à l'eau, la criée, la possibilité d'une "salle multi-fonctions" éventuellement flottante, les sentiers littoraux, la propreté des plages, la vidéo-surveillance des pontons et des bateaux. Elle a aussi donné son avis sur le diagnostic de l'étude "La Trinité-sur-Mer, port exemplaire".

Comité consultatif vie de quartier

1re fête du Quartier du Quéric

Fédérer ses voisins autour d'un projet commun, favoriser les rencontres et animer son lotissement, c'est ce qu'espérait Patricia Caradec, référente du quartier, quand elle est venue proposer son projet au comité de la vie de quartier.

Un vide-grenier réunissant une vingtaine d'exposants installés sur le terrain de jeux, une pêche à la ligne pour les enfants, un pot offert par la municipalité, une ambiance très conviviale. Tous les voisins sont venus. Le but a été atteint. Et dans l'esprit de tous les participants, il faut recommencer l'année prochaine.

Ces comités consultatifs nourrissent notamment l'étude conduite avec la Sagemor et l'architecte Revert "port exemplaire", ainsi que nos réflexions sur le PLU et sur le plan de circulation. Chaque commission est animée et constructive. Tous les participants sont actifs dans l'interét de notre commune. Merci à tous, mais le travail n'est pas terminé...

Aide à Domicile

Le service d'aides ménagères a été transféré à l'association AMPER qui prend en charge tous les handicaps et offre un grand choix de services : portage de repas, télésurveillance, jardinage, garde d'enfants (téléphone 02.97.46.51.97).

Point sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Il n'est pas facile d'écrire aujourd'hui un article synthétique intéressant sur le PLU, pour 2 raisons :

1° - Le PLU est avant tout un document graphique, un plan détaillé avec différents zonages et les "règlements" qui définissent l'ensemble des règles applicables à chacun : coefficients d'emprise au sol, hauteurs, implantations en limite séparative, aspect architectural, etc. Il y aura probablement une quinzaine de types de zones différents (celui de Carnac compte plus de 37 zonages différents).

Ce zonage est la conclusion de toutes les études. Une synthèse ou un résumé ne veut donc rien dire à ce stade.

2° - Le conseil municipal n'a pas encore délibéré sur le sujet et je devrais donc tout écrire au conditionnel en attendant la fin 2009, et même la fin 2010, puisque notre PLU ne sera opposable, au mieux qu'à l'automne 2010 (voir mon article dans le bulletin municipal de janvier 2009, page 22)

Je souhaite tout de même souligner à ce stade quelques points.

- Concertation : si vous avez quelque chose à dire, n'hésitez pas à nous rencontrer et surtout à nous écrire. Tout ce qui a été écrit dans le registre ouvert au public depuis le 15 mars 2002 ou par lettre, est ou sera étudié. Bien entendu, nous ne pourrons prendre tout en compte… Certaines demandes sont contradictoires. Beaucoup souhaitent par exemple une constructibilité plus grande de son terrain et moins grande de celui de son voisin… Mais beaucoup de remarques ou de propositions (notamment lors des commissions consultatives extra-municipales) sont constructives et seront prises en compte dans la mesure du possible.

Nous monterons une nouvelle exposition à la mairie sur les études en cours (diagnostic, zones humides, patrimoine, zones à préserver, projet de PADD, etc.) dès cet été. Une telle exposition avait déjà eu lieu à la mairie en 2004 et 2005. Nous associerons aussi les associations et les professionnels concernés dès cet été. Il faut noter que chacun aura aussi l'occasion de formuler ses requêtes individuelles auprès du commissaire enquêteur lors de l'enquête publique en 2010.

- **Besoin de logements :** un de nos objectifs prioritaires est de proposer des logements aux jeunes actifs à des prix compatibles avec leurs revenus. L'examen des dossiers de demande de logement, les enquêtes et études faites tant par l'UBS (Université de Bretagne Sud) que par le bureau d'étude EAU pour "l'étude globale" montrent que cette demande existe, mais en nombre limité (quelques unités par an).

- **Développement (et adaptation) des équipements**

Le doublement du parc d'activités de Kermarquer est indispensable. Le port ne sera pas étendu (sauf très marginalement pour réaliser l'ouvrage de protection du môle Tabarly, devant la SNT).

La salle multifonctions (flottante dans le port ou non) fait l'objet d'une étude de programme détaillé. Une réflexion est engagée pour réaliser un regroupement des professionnels de santé qui le souhaiteraient.

- **Le centre-ville** fait l'objet d'une étude de programme détaillé.

L'architecture du bourg et des lieux à préserver sera respectée (étude du patrimoine) y compris par des recommandations pour l'aspect des façades donnant sur le port. Les zones du port et de la place du marché (Voulien) sont centrales et font l'objet d'une étude approfondie avec la SAGEMOR et un architecte urbaniste. L'objectif est de développer et de valoriser la liaison bourg/port La réorganisation de la circulation et des zones de stationnement (voitures, 2 roues, bateaux) est particulièrement réfléchie. Différentes hypothèses sont étudiées dont la réalisation d'un parking souterrain en un lieu à définir (très probablement sous la place du Voulien).

- **Zones naturelles et zones humides :** Un diagnostic des zones humides est en cours avec le cabinet TBM. Il devrait être terminé fin juillet 2009. Il sera complété par une étude des autres aspects du patrimoine naturel qui sont les espaces boisés, les linéaires bocages et les chemins piétons.

- **Planning**

Nous avons élaboré un planning prévisionnel des nombreuses études en cours pour à l'élaboration de notre PLU. Nous le respectons bien qu'il soit très tendu. Mais il n'y a plus aucun "mou". Nous espérons toujours "arrêter" le PLU au conseil municipal de décembre 2009, ce qui conduirait à l'enquête publique au printemps 2010 et si tout va bien, a un PLU "opposable" à l'automne 2010. Nous savons que ces objectifs sont ambitieux mais tous les efforts y sont consacrés.

Bien vivre à La Trinité-sur-Mer aujourd'hui et demain reste au centre de nos préoccupations. Nous y travaillons d'arrache-pied.

Marc NOYELLE

1er Adjoint, Chargé d'urbanisme

Statistiques autorisations de construire

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Permis de constuire	58	82	80	64	66	62	72	47	34
dont résidences principales :	4	13	14	14	7	12	4	5	2
dont résidences secondaires :	12	20	19	15	12	9	24	8	2
collectifs dont annexes habitation :	13		9				12	2	6
dont extensions habitation :	8	21	11	25	2	21	12	14	10
dont ateliers bureaux :	5	3	4	4	4	4		1	2
dont modificatifs :	9	17	18		3		14	15	7
dont divers :	7	8	1	6	7		6		5
Lotissements et modificatifs	2	3	1				4	3	1
Déclarations préalables	76	67	88	99		79	105	84	38
Permis de démolir	7	8	6				10	3	1
Certificats d'urbanisme	43						27	71	43
Renseignements d'urbanisme	71	94	99				86	11	6
Droits de préemption	82	109	111					61	25

Projet de requalification et d'extension du parc d'activités de Kermarquer

La Communauté de Communes de la Côte des Mégalithes, compétente en matière de développement économique, a souhaité engager en 2006 la requalification et l'extension du parc d'activités de Kermarquer.

Celui-ci compte environ 40 entreprises, réparties sur une surface de 10.7 hectares.

Plus de la moitié des entreprises travaillent dans le secteur nautique (chantier naval, voilerie, sellerie, électronique, vente de bateaux, de moteurs,...).

En dehors de la filière nautique, les activités sont essentiellement artisanales.

La Communauté de Communes de la Côte des Mégalithes a décidé d'engager des travaux de requalification de cette zone, avec un objectif prioritaire qui est de conforter les activités existantes sur le site et de favoriser la création de nouveaux emplois, en :

- améliorant la qualité visuelle de la zone d'activités pour le bien être des personnes travaillant sur le site,
- assurant un accueil soigné des visiteurs, en accentuant l'attractivité du site afin de pérenniser les emplois,
- favorisant l'intégration de la zone d'activités au site, particulièrement pour les accès et au contact avec les maisons riveraines,
- améliorant la sécurité des utilisateurs,
- permettant le développement des activités présentes afin de les maintenir sur site,
- assurant la continuité des télécommunications actuelles et des nouvelles technologies futures.

Des réunions de présentation du projet de requalification du parc d'activités de Kermarquer aux entreprises ont été organisés.

Le coût estimatif des travaux s'élève à 1,5M€ TTC.

Des études environnementales (faune flore, zones humides,...) sont actuellement en cours.

Les premiers travaux sont prévus pour la fin de l'année 2009.

Concernant le projet d'extension de la zone, la Communauté de Communes de la Côte des Mégalithes poursuit les acquisitions de terrains auprès des propriétaires concernés.

Vie communale

Réunion publique du 27/04/2009

Cent cinquante personnes environ ont participé le 27 avril 2009 à la salle du Voulien à la troisième réunion publique organisée par la municipalité.

Cette rencontre constitue désormais un moment fort et incontournable de la vie communale. Elle a pour objectif comme les autres commissions consultatives de développer la démocratie locale en permettant l'information et les échanges directs entre les élus et la population trinitaine.

Elle se voulait ainsi pragmatique en organisant les présentations concrètes autour de thèmes majeurs concernant la vie de notre cité, efficace par une maîtrise des temps d'interventions et interactive par une animation des échanges avec la salle après chaque grand thème évoqué.

Le fil conducteur de cette soirée était de dérouler les thèmes forts de la feuille de route de la Municipalité : **"de l'Ambition à l'Action".**

Pour cela le maire après avoir rappelé les éléments du contexte actuel et décrit les premiers bilans et faits marquants de cette première année de mandature, a commenté de façon précise le suivi de nos engagements par grands domaines afin de réaliser nos ambitions.

Il a dégagé les premiers éléments d'une vision prospective possible à dix ans développé les perspectives pour 2009/2010, expliqué les arbitrages réalisés pour le budget en cohérence avec la stratégie définie, et mentionné les axes retenus en matière de développement économique, de partenariats renforcés et de grands projets structurants.

Chaque adjoint, dans son domaine de compétences, et par rapport aux ambitions de la feuille de route a présenté les objectifs déjà réalisés, détaillé les points à améliorer et commenté dans ce cadre les actions qui vont être entreprises dans les mois qui viennent.

Le détail de cette présentation figure sur le site Internet de la mairie.

Elle pourra vous être envoyée par mel ou remise en documentation papier sur demande.

Le public présent a été très réactif et participatif par les nombreuses interventions et questions qu'il a suscitées. L'équipe municipale a ainsi mesuré le grand intérêt porté à l'avenir de notre commune et perçoit cette participation à la fois comme un encouragement mais aussi comme un droit de regard légitime sur la poursuite de nos actions.

Ceci montre l'importance de telles rencontres qui sont ainsi confirmées.

A ce titre nous lui donnons rendez vous le 23 juillet et le 25 août à 20h00 Salle St Joseph pour une nouvelle réunion publique organisée sous la forme de tables rondes concernant les scénarios d'évolution possible de notre commune.

La Charte Accueil

La charte accueil s'est mise en place courant juin à La Trinité-sur-Mer :

De quoi s'agit-il ?

C'est d'abord un projet commun imaginé par la municipalité et l'Union des entreprises trinitaines.

Un projet avec trois objectifs :

- tirer vers le haut l'accueil réservé aux résidents, touristes et personnes de passage. Cette préoccupation concerne tous les professionnels (artisans, commerçants, professions libérales, entreprises…) et institutionnels (mairie, poste, Sagemor, SNT, associations…) de notre commune.
- montrer à travers notamment un slogan "La Trinité-sur-Mer vous accueille toute l'année" que notre commune vit vraiment 365 jours / an (ou presque).
- faire agir et travailler ensemble tous ces professionnels et institutionnels. Nombreux étaient ceux qui, à l'issue de la première grande réunion de lancement du projet, disaient : "Je ne connais pas la moitié des personnes présentes ; il faut faire quelque chose".

Et concrètement ?

Chacun des signataires de la charte s'engage par écrit à

- Proposer à ses clients et visiteurs le meilleur de ses compétences.
- Offrir un service de qualité.
- Accueillir positivement toutes les remarques et suggestions.
- Faire partager l'ambiance trinitaine.
- Faire du client un ambassadeur.

Un mode d'emploi simple décrit ce que recouvre chacun de ces engagements, avec adaptation aux contraintes particulières du métier exercé.

Un comité de pilotage léger est en charge du suivi de l'action.

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés à la préparation : la chambre de commerce 56, l'office de tourisme de La Trinité-sur-Mer, ainsi que les professionnels et institutionnels présents aux rencontres de démarrage.

On notera que le Pays d'Auray et la chambre de commerce s'intéressent de près à cette initiative originale dans notre département.

Enfin, à ceux qui ne seraient pas totalement convaincus par l'intérêt de bouger dans le domaine de l'accueil, je conseille un séjour outre-manche en Cornouaille britannique : sourire et attention permanents, calme et sérénité en toutes circonstances, propreté irréprochable, et même souvent quelques mots en français…

C'est entendu, nous sommes les meilleurs. Est-ce bien sûr ?

Acceptons de nous remettre en cause : beaucoup d'effets positifs à la clé.

La Charte Accueil : un projet novateur, fédérateur, et porteur de sens.

JF GUEZET

Concours des Villes et Villages Fleuris

Pour la 3e année consécutive, la commune s'est inscrite au concours des villes et villages fleuris avec l'objectif d'une 1re place et si possible d'une fleur. Le thème choisi est l'homme et la mer.

La commune possède de nombreuses fontaines et a décidé de les présenter au concours du petit patrimoine.

Fêtes du 15 août

Le comité des fêtes ayant été mis en sommeil, les fêtes du 15 août 2009 seront portées par les associations trinitaines (union des entreprises trinitaines, club de football, Vigie) et M. Le Bozec (Les Copains du Bord) a proposé son aide. Le repas du 15 août sera organisé au profit de l'association "grandir ensemble". La journée sera articulée sur le thème "Nouvelle Orléans". A noter que le feu d'artifice sera cette année à 23 heures.

Le 14/08 Fest Noz avec Danserion an drinded – place du Voulien.

Le 16/08 Régate dans le vieux port de la SNT.

Etat civil

1er SEMESTRE 2009

Naissances

- ROUILLON Maë le 8 janvier
- RENARD--KERMORVANT Paul le 14 mai

Mariages

- KROTOFF Joachim et MÉKER Clotilde le 4 avril
- DUVILLIER Timothée et PERDU Constance le 20 avril
- NICOLLE Guillaume et DUVAL Jennifer le 30 avril
- KUNTZ Christophe et MEYER Pascaline le 2 mai
- LEBLANCHE Philippe et MERMOD Hélène le 16 mai
- BODIN Pierre-Antoine et DELATTE Delphine le 16 mai
- LARGOUËT Jérôme et VAUTRIN Jessica le 23 mai
- CASANT Olivier et LE YONDRE Françoise le 13 juin
- RETAILLEAU Stéphane et RIOU Joelle le 13 juin
- FOURNIER LE RAY Matthieu et LAROCHE Juliette le 13 juin
- FOURNIER LE RAY Tanguy et SANGUIGNI Tamaya le 19 juin
- FACQUE Philippe et RAMIREZ DE RIBAS Bénédicte le 24 juin

Décès

- DRÉAN René le 6 janvier
- KÉRISIT Jean le 18 janvier
- HÉRISSET Yves le 20 janvier
- CAMBIER Renée épouse TERREZ le 23 janvier
- LE BAIL Gilbert le 23 janvier
- BUFFET-DELMAS D'AUTANS Marie épouse LALAU-KERALY le 22 février
- COVAS Thérèse épouse HELLEC le 23 février
- HERVÉ Gaston le 1er mars
- KERGOSIEN Suzanne épouse LE PRIOL le 11 mars
- DANIEL Yvon le 4 avril
- OLLIVIER Alain le 28 mai
- GOSSET Yvonne épouse ELLIOT le 26 juin

Le bain de la Saint-Valentin

Petit projet et grand succès : la première baignade trinitaine de la Saint-Valentin. C'est un jeune de la commune, Alexandre Pointet, qui se baigne 1 fois par mois avec ses cousines toute l'année, qui a lancé ce défi, relayé par Franck Le Yondre, notre plus jeune conseiller municipal, et Guillemette Bodin, adjointe chargée de la Jeunesse.

Défi gagné puisque sous un beau soleil mais une température de saison, 50 baigneurs se sont mis à l'eau à la plage de Port-Biren, suivis avec intérêt par plus de 200 spectateurs, admiratifs de "l'exploit". La température de l'eau n'excédait pas 6°C, ce qui n'a pas empêché Garance, 3 ans, et Jean-Claude, 70 ans, de se joindre aux autres. La baignade a été suivie d'une distribution de diplômes et de médailles en "chocolat" pour tous les participants, qui ont pu se réchauffer autour d'un grand feu.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine pour une deuxième édition du bain de la Saint-Valentin !

Jacqueline Le Menajour Jeannine Guyot après de nombreuses années consacrées à la vie communale ont pris leur retraite.

Jeannine, assistante maternelle, a quitté ses fonctions après 42 années auprès des enfants de l'école publique. Elle a accompagné deux générations d'élèves et c'est avec beaucoup d'émotions qu'elle quitte ses "petits".

Jacqueline, adjointe administrative, chargée de l'accueil et plus particulièrement de l'instruction des dossiers d'urbanisme, a commencé sa carrière en 1984, a travaillé avec cinq maires successifs et a côtoyé de nombreux conseillers municipaux.

Bonne retraite à toutes les deux.

Vie nautique

Marc Guillemot

Le 20 février à 17 h, les deux vedettes de la SNSM, de nombreux bateaux, et sur les quais, une foule d'admirateurs, accueillaient Marc Guillemot aux sons de cornes de brume et de "Bravo Marc".

Après avoir secouru Yann Elies, Marc a terminé à la 3e place le Vendée Globe 2009.

Depuis, il a remporté le Trophée SNSM.

Sécurité des Plaisanciers

APTM
ASSOCIATION DES USAGERS DU PORT DE PLAISANCE DE LA TRINITÉ-SUR-MER
BP n°12, 56470 La Trinité-sur-Mer

Depuis 40 ans, les demandes d'assistance aux bateaux de plaisance (hors baignade et embarcations très légères) sont restées stables malgré le développement du parc de bateaux et de la pratique de la navigation : environ 3 000 interventions par an sur l'ensemble des côtes de France, à comparer à 55 000 opérations d'assistance par an en montagne. La situation en mer n'est cependant pas totalement satisfaisante dans la mesure où environ 50 % des demandes d'assistance pourraient être évitées par un meilleur entretien des bateaux, quelques mesures de prévention simples et surtout de bon sens marin.

Dans cette perspective, l'APTM souhaite faire passer 5 messages fondamentaux :

1 - 61 % des demandes d'assistance sont dues à des pannes de moteur, dont beaucoup auraient pu être résolues "par les moyens du bord" avec quelques outils, 3 pièces de rechange, une petite réserve de carburant et un minimum de connaissance de son matériel.

2 - Les communications avec le CROSS Etel et les services d'assistance.

Elles sont déterminantes pour éviter qu'un simple incident ne se transforme en accident dramatique. Equipez-vous de VHF, quel que soit votre bateau, et veillez le canal 16. L'analyse des opérations d'assistance montre que la VHF facilité énormément le travail des sauveteurs.

Les VHF fixes sont préférables mais les portatives étanches sont efficaces, fiables et peu coûteuses.

3 - Préparez vos navigations, même à proximité de votre port d'attache.

Ne partez jamais sans avoir pris la météo. Les pouvoirs publics vont nous faciliter la tâche en répondant à une vieille demande de l'APTM et de l'UNAN : la météo en boucle en VHF est installée depuis mai 2009 à Quiberon et dans les pertuis charentais (VHF 63). Cela va être progressivement généralisé à toutes les côtes. Prenez toujours la météo marine, par VHF ou grâce aux bulletins affichés à la Capitainerie et en darse Nord.

4 - Le matériel de sécurité obligatoire ne constitue qu'un minimum.

Connaissez le bien et complétez-le. De nombreux accidents sont dus à des mouillages insuffisants. Ne les sous-dimensionnez pas car ils sont un important facteur de sécurité et constituent parfois votre dernier recours.

5 - Soyez prudents, ne surestimez pas vos compétences ou celles de votre équipage et informez vos proches de vos projets de navigation.

L'APTM, l'UNAN et le Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance ont réalisé 8 fiches de sécurité et de respect de l'environnement. Elles sont disponibles sur le site internet www.unan.fr et peuvent être téléchargées gratuitement.

B.V.

Loïc CARADEC,

navigateur français

né le 4 mars 1948 et disparu en mer pendant la route du Rhum en novembre 1986.

Une exposition d'une trentaine de photos grand format en la mémoire de Loïc Caradec, a été inaugurée le 30 mai à 18 heures sur le môle portant son nom et durera jusqu'au 31 août, cette manifestation retrace les grands moments de la vie du navigateur, de ses débuts en Bretagne jusqu'à l'épopée maritime du grand coureur océanique qu'il était. Pour garder Loïc en mémoire, le bulletin municipal présente sa biographie ainsi que quelques photos de sa famille et de ses amis présents le jour de l'inauguration.

Loïc a fait ses premières armes dans la baie de Quiberon, tout d'abord sur son Moth mais aussi sur le bateau familial "Gwillen II", un Frade construit en 1935 dans les chantiers Aubin, sur les bords de l'Erdre, à Nantes. Le Gwillen, amarré depuis près de 75 ans dans le vieux port de La Trinité, en est maintenant le doyen. Pendant la dernière guerre, pour éviter d'être réquisitionné, il a été coulé !

Loïc Caradec passe son bac à 15 ans, poursuit la filière maths sup/ maths spé, intègre Supélec et en sort ingénieur (promotion 70). Néanmoins, son diplôme en poche, l'ingénieur reste ingénieur dans l'âme mais choisit de se consacrer uniquement au bateau, non sans avoir acquis un bon niveau de régatier.

En 1973, Loïc s'élance avec son ami Philippe Facque dans la Course autour du monde en équipage à bord de Grand Louis, la goélette d'André Viant. Ils terminent sur la troisième marche du podium de la fameuse Whitbread.

Toutefois, l'année suivante, toujours aux côtés d'André Viant et de Philippe Facque, il embarque comme navigateur avec notamment Gilles Gahinet, Patrice Carpentier et Luc Poupon et remporte sur "Katsou" le Triangle Atlantique dans sa classe.

Ingénieur de talent, sa passion pour la recherche astronomique en a fait un des pionniers de la navigation à l'aide de calculettes et petits ordinateurs pour estimer la route et la position, bien avant l'existence du GPS ! D'ailleurs, on lui doit une calculatrice à bord, petit livre remarquable de clarté et de simplicité qu'il écrivit au retour d'une transatlantique. Cet ouvrage présentait une série de nouvelles méthodes de calcul et montrait comment résoudre – grâce aux calculatrices – les mille et un problèmes que l'on rencontre en mer : courants, vents, distances, marées, loxodromie, orthodromie… Ingénieur toujours, navigateur passionné, Loïc proposait une solution non seulement originale mais aussi complète en matière de calculs d'astronomie nautique. Et Olivier de Kersauson de commenter : "Caradec s'y entend à calculer la course du rafiot d'après la gueule du ciel".

C'est en 1977-1978 que Loïc Caradec s'éloigne définitivement des thèses et concours comme d'une vie professionnelle classique. Et il s'engage avec Eric Loizeau dans la course autour du monde sur Gauloises II, l'ancien Pen Duick III qu'Eric Tabarly leur a prêté. Ils y gagnent le respect de tous après deux victoires d'étape, dont la plus redoutée, celle du Cap Horn.

C'est alors que commence l'épopée des multicoques, avec une première tentative de transat en double avec Alain Labbé sur "Hydrofolie", petit trimaran à foils de 13 mètres. Une avarie les oblige à abandonner mais le fantastique potentiel des multicoques n'a pas échappé au cerveau de l'ingénieur. Avec les architectes du cabinet "Graal", Loïc imagine un trimaran. Il lui faut alors un sponsor, Loïc et Philippe Facque partent en campagne et rencontrent le soutien de Royale pour plusieurs années. Dès septembre 1980, ils présentent "Royale", le fameux trimaran de 18,6 mètres.

Fameux car - pour **"Royale"** - Loïc avait mis au point un nouveau système d'amortissement des chocs des foils dans la mer en y adaptant des amortisseurs oléopneumatiques de Citroën ! *"Ce qui l'amusait, c'était de chercher, de participer à la construction du bateau, à la conception des voiles... Il avait un peu l'allure d'un savant distrait mais il était entré dans la voile comme on entre en religion"*, dit de lui, Philippe, son compagnon de mer de toujours.

Une invention géniale qui leur permet de réaliser ce coup de maître, quelques mois plus tard, de ravir la deuxième place de la course "La Baule – Dakar", derrière Marc Pajot mais devant le "Paul Ricard" d'Eric Tabarly !

Pour "Royale", c'est le début d'un incessant périple sur des milles et des milles. Loïc prendra le départ de toutes les grandes transocéaniques en équipage, en double comme en solitaire. Avec des fortunes diverses. Juin 1981 : démâtage et abandon dans la Transat en double Anglaise ; mai 1982 : escale forcée et 8e place dans "La Rochelle- La Nouvelle Orléans".

1982, l'année "solitaire". Il participe au Figaro pour la deuxième fois, avec à la clé une victoire d'étape à Lorient, juste devant Philippe Poupon, vainqueur au général. Puis vient la première Route du Rhum : le petit Loïc, 1m72 pour 55 kilos, se retrouve seul à la barre de son trimaran, sans pilote automatique, c'est-à-dire, jour et nuit à la barre ! A bout de force, il arrive à Pointe à Pitre, en 12e position, après avoir cru apercevoir des vaches sur le pont ! *"Je suis le seul à ne pas maigrir lors d'une transat"* dit-il de lui ironiquement.

1983. En avril, c'est le Trophée des multicoques à La Trinité, première place de classe, troisième au général. En mai, la Transat en double Lorient-Les Bermudes-Lorient, carénage tribord arraché et retour au port. Alors, Loïc et Philippe changent d'orientation. Ils se lancent dans la construction d'un maxi catamaran de 22,6 mètres de long ! Leur sponsor les suit et **"Royale II"** voit le jour en octobre.

L'équipage, composé également d'Olivier Despaigne et Thierry Brault, s'aligne au départ de "La Baule – Dakar", arrive 6e malgré un abordage au départ qui les retarde. Le maxi **catamaran rouge et blanc** a fait la preuve de ses qualités. Quelques modifications au cours de l'hiver : le bateau allégé, allongé, se trouve muni d'un nouveau mât aile révolutionnaire. De la combinaison de l'instinct du marin et de l'expérience de l'ingénieur naît **le nouveau mât aile de "Royale II".** Le cabinet d'architectes Graal fait réaliser pour Royale la plus grande pièce de carbone jamais construite pour la voile : 32 mètres de haut pour presque 2 mètres de large ! De cette innovation, Tabarly dira : *"Un mât aile, dangereux en cas de mauvais temps mais, de toute façon, le catamaran en solitaire, c'est vraiment casse gueule"*.

Pour sa deuxième version, le catamaran géant est une réussite. Après 8 jours, 19 heures et 57 minutes de course, "Royale" remporte en équipage la première transat Québec – Saint Malo ! Le suspense est haletant : seulement 16 minutes devant le "Charente Maritime" de Pierre Follenfant et Jean-François Fountaine. Ce fut une course historique, les voiliers ont tour à tour pulvérisé les records de vitesse en 24 heures, avec 484,14 milles / 24 h pour "Royale". Des meilleurs marins aux millions de spectateurs amassés, sur les bords du Saint Laurent comme sur les quais de Saint Malo, tous ont salué une telle performance !

Un palmarès qui s'allonge avec en 1986, la victoire de la "Twostar" avec Olivier Despaigne mais c'est vraiment **le record de la Traversée de l'Atlantique** qui l'inscrira définitivement au panthéon des plus grands marins français. C'est en juillet de cette même année 1986 que "Royale" réalise l'exploit de traverser l'Atlantique à plus de 15 nœuds de moyenne (plus vite que les cargos), soit 7 jours, 21 h et 5 minutes !

Et puis, sombre pressentiment, Loïc confie, juste avant qu'il s'engage pour **la deuxième fois dans la Route du Rhum,** *"ne plus avoir le feu sacré, ne pas vouloir considérer la course comme une corvée ; il pense ne plus pouvoir faire cela toute une vie"*. Alors qu'il est largement en tête, soudain la mer le retient, le 14 novembre 1986, en pleine tempête. Il lance un ultime message laconique : "On s'amuse, on s'amuse"… L'océan a gardé cet illustre représentant d'une nouvelle génération de marins – il avait 38 ans - de cette génération qui a transformé le visage des courses océaniques.

Cette disparition a surtout frappé un enfant de La Trinité, simple et facétieux, héros malgré lui, amoureux du grand large et de la Bretagne. Elle n'est, ni la rançon d'un risque excessif, ni une fatalité : c'est simplement une tragédie exemplaire, comme il en arrive à nos nombreux marins, épris de liberté.

YN et AC

Vie nautique

L'histoire du sauvetage en mer et de la création de la SNSM

Le canot à deux moteurs "Vice-Amiral Courbet" mis en service en 1935 à la station de sauvetage d'Erquy (Côtes d'Armor).

Les naufrages, le temps, ainsi que les contraintes financières et matérielles ont amené les différentes sociétés de sauvetage à fusionner en 1967 et à se structurer pour optimiser leurs résultats.

Deux évènements dramatiques et qui frappèrent l'opinion publique : les naufrages de l'Amphitrite le 31 août 1825 au large de Boulogne-sur-Mer et celui de la Sémillante le 15 février 1855 sur un îlot de l'archipel des Lavezzi vont contribuer à la création de la Société centrale de sauvetage des naufragés, le 12 février 1865, par l'amiral Rigault de Genouilly. Des stations se créent très vite en Bretagne : dès 1865 à Audierne et Saint-Malo, en 1866 à Groix, Roscoff et Ouessant et en 1867 au Conquet et sur l'île de Sein.

Six ans plus tard, en 1873, à l'instigation de Nadault de Buffon, arrière-petit-neveu du grand naturaliste et avocat général à Rennes, est créée la société des hospitaliers sauveteurs bretons. Son fondateur précisait : "Cette œuvre est à la fois une institution de sauvetage et de sauveteurs et une société de bienfaisance, de moralisation et d'encouragement au bien". Elle apparaît comme une société de secours mutuel avant de s'intéresser à la création de postes de secours, d'abord au bénéfice des quatre départements bretons avant d'essaimer sur tout le littoral. Malgré leurs petits moyens, les hospitaliers sauveteurs bretons, très proches de la population, génèrent un capital de sympathie important et leur souvenir reste très fort aujourd'hui encore, en Bretagne.

A la sortie de la seconde guerre mondiale tout est à reconstruire. La motorisation des canots de sauvetage entraîne des charges de plus en plus lourdes et de plus en plus difficiles à assumer par ces deux sociétés dont les buts sont similaires.

C'est pourquoi, à la demande des pouvoirs publics, les deux sociétés fusionnent en 1967 donnant naissance à la société nationale de sauvetage en mer (SNSM) dont l'Amiral Amman sera l'organisateur du rapprochement et le premier président.

2009, 15e édition du Défi Voile

Jeudi 28 mai, les 12 bateaux du Défi Voile ont fait escale à La Trinité-sur-Mer. A bord, 110 personnes, dont 50 handicapés, la plupart en fauteuil, se sont retrouvées à la salle Saint Joseph pour un dîner très joyeux et une remise des prix gagnés au cours des épreuves de la semaine. A la grande joie de tous, Marc Guillemot, notre invité d'honneur, était présent pour saluer chacun et parler de son Vendée-Globe. Le premier prix a été attribué à l'équipage de la Petite Arche, foyer pour enfants autistes de Genève.

École de voile de la SNT

L'école de voile de la société nautique de La Trinité-sur-Mer (SNT) est prête pour débuter cette nouvelle saison.

Une vingtaine de moniteurs sont recrutés pour la période estivale pour encadrer les stages sur catamarans enfants et adultes, dériveurs ou planche à voile et Jardin de l'Atlantique (découverte du milieu marin, aquarium etc.). Permis mer et formation au certificat de radiotéléphoniste restreint (VHF) sont également organisés.

Comme chaque année les différents stages débutent le lundi et se terminent le vendredi à l'exception de la location qui fonctionne du mardi au samedi.

Toute l'équipe de la SNT souhaite vous recevoir nombreux pour vous faire partager sa passion.

Quoi de neuf au Port ?

Depuis début janvier et jusqu'à fin juin, le port a vécu une période de travaux intense et significative. Toute la darse centrale a été draguée afin de retrouver sa profondeur initiale. Pour réaliser cette opération, tous les pontons de cette darse (visiteurs, E,F,G,H,I,J,K) ont été entièrement démontés et tous les bateaux déplacés. Les pannes E,F,G et Visiteurs ont été remplacées par du matériel neuf et respectueux de l'environnement (planches de pontons en matière issue de recyclage de la filière bois et également recyclable, bornes de distribution d'eau et d'électricité basse consommation).

Malheureusement, ce chantier a été marqué par le décès accidentel de notre ami Yvon Daniel qui travaillait avec son entreprise Keroïca sur la première tranche, destinée à recevoir en temps et en heure le Spi Ouest France. La municipalité et l'équipe du port tiennent à lui rendre hommage.

Le Môle Caradec affiche ce printemps avec fierté ses fabuleuses machines de course au large, Thomas Coville avec Sodebo, Francis Joyon avec Idec, Marc Guillemot avec Safran, Yannick Guichard avec Gitana, seront cette année rejoints par Yves Le Blevec sur Actual (trimaran de 50 pieds) et Alain Maignan (également trimaran de 50 pieds). Avec toute cette flotte le Mole Caradec affiche complet et La Trinité confirme sa position d'accueil privilégiée pour cette flotte de prestige.

Par ailleurs, dès le début de juillet la capitainerie mettra à la disposition de ses clients, des vélos pour se dégourdir les jambes, visiter La Trinité et ses environs, ou pour faire les courses. Ce service est gratuit et la laverie du port s'est équipée de machines à laver et à sécher en libre service (ouverture de 8h à 20h en juillet et août).

Vie nautique

6MJ

Les régates de 6MJ se sont déroulées cette année du 11 au 15 juin, dans une ambiance sportive et ensoleillée

Spi Ouest-France Bouygues Telecom 2009

Comme de coutume depuis 1979, le week-end de pâques, se déroule à La Trinité, le Spi Ouest France Bouygues Telecom, grande régate qui réunit traditionnellement aussi bien les ténors de la voile légère et de la course au large que les amateurs de voile, pour l'ouverture de la saison de course. Cette fois encore, la SNT s'est mobilisée, assistée des indispensables bénévoles, pour parfaire une organisation bien rodée. Si vendredi, le début des hostilités était retardé faute de vent, dès midi, les épreuves ont débuté sur les trois ronds pour se poursuivre jusqu'au lundi en début d'après midi. La baie s'étant parée de ses plus beaux atouts, soleil radieux et vent soutenu samedi dimanche et lundi, l'ensemble des participants a profité de ces conditions exceptionnelles pour se régaler sur le plan d'eau enchainant régates sur régates et même un tour de Belle-Ile pour les plus grands bateaux.

Pour cette édition, on note une baisse de participation du nombre de coureurs, qui s'explique notamment par les difficultés économiques que traverse actuellement notre pays. Pour faire face à cette situation, et après avis des participants, de la direction de course et des comités de course, le schéma des courses pourrait évoluer et l'organisation à terre être rendue plus accueillante.

Dès cette année, l'équipe municipale, très soucieuse de l'organisation à terre, s'est organisée pour éviter l'envahissement de la commune par les voitures stationnées sur les trottoirs et autres espaces libres du quai et du bourg.

Enfance et Jeunesse

Les crevettes bleues

Les crevettes à la Capitale

Le voyage à Paris a engendré des thèmes et axes de travail passionnants et a été l'occasion d'expériences coopératives fortes et enrichissantes dans les moments de vie collective.

Logés dans une des dépendances du château de Versailles, les élèves ont effectué de nombreuses visites : le Louvre, les tours de Notre-Dame, Montmartre, les Champs-Elysées, les

égouts de Paris, le château de Versailles et ses jardins, la Cité des Sciences de la Villette. De retour en classe, ils ont produit des documents écrits et audiovisuels.

Les correspondants pyrénéens

Du 14 au 19 juin, l'école a reçu les petits amis pyrénéens qui ont goûté aux joies de la voile et découvert quelques secrets de notre magnifique région : visite du musée de la préhistoire et promenade au cœur des mégalithes, découverte de la commune et rencontre avec le Maire, étude de métiers liés à la mer (pêcheur, ostréiculteur, sauveteur SNSM) et à la gastronomie locale (crêpier), tour du Golfe...

Les "petites crevettes" en herbe

Début janvier, les élèves de maternelles ont poursuivi leur travail sur les contes traditionnels.

Après avoir étudié "le petit chaperon rouge" et "Hansel et Gretel", ils ont découvert les aventures du "Vaillant petit tailleur" de Grimm, et travaillé sur "Jacques le haricot magique", conte traditionnel anglais. Autour de différentes versions et illustrations retraçant les aventures des deux héros, ils ont laissé libre cours à leur imagination et créé, entre autre, une fresque collective et un haricot géant. Pour poursuivre le projet, les enfants ont été initiés en avril au jardinage et ont planté des graines de haricots rouges d'Espagne. Avec l'aide des services de la mairie, ils ont remis en état le petit jardin de la cour de récréation et ont fleuri l'école.

Ils ont assisté à un spectacle de la compagnie Margolen autour de l'histoire du "Vaillant petit tailleur".

Puis tout naturellement ils ont étudié les petites bêtes qu'ils trouvent dans les jardins au printemps. Et ils ont élevé des cocons pour obtenir des papillons qu'ils ont ensuite relâché dans la nature.

Les crevettes sportives

Les "petites crevettes" ont eu au 1er semestre de nombreuses activités sportives :

- un cycle de danses bretonnes dirigé par Annette s'est conclu par un grand bal breton départemental à Locoal-Mendon ;
- des séances d'initiation au tennis encadrées par la raquette carnacoise en mai ;
- un cycle d'équitation s'est déroulé en juin aux haras de Treulan ;
- un cycle de sécurité routière et d'apprentissage des gestes de premiers secours s'est clôturé par une grande sortie vélo à Carnac ;
- après le suivi du Vendée Globe cet hiver et de Marco en particulier, ils ont repris avec d'autant plus de plaisir les séances de voile à la SNT.

Les crevettes littéraires et artistes

L'école dans son ensemble a participé au prix national des Incorruptibles.

Dans ce cadre, deux projets d'arts visuels ont vu le jour :

- En cycle 1 et 2, une oeuvre en mosaïque a été créée avec l'aide de Mme Noëlle Etienne, mosaïste à partir de l'album "Grosse légume".
- En cycle 2 et 3, sous la direction de Mme E. Piquet, peintre et illustratrice de livres jeunesse, les élèves ont créé des œuvres individuelles en 3D alliant modelage, collage, peinture.

Les œuvres ont été exposées à la Mairie en juin tandis qu'un grand vernissage d'un vaste projet "Photos de classe revisitées" avec Yves Roulliard photographe professionnel s'est déroulé à la salle du Voulien.

Les crevettes engagées

Les élèves se sont à nouveau engagés, avec la Vigie pour le nettoyage des plages. Avec l'office du tourisme, ils ont créé une plaquette sur la commune. On pouvait les compter nombreux à la cérémonie du 8 mai, et ils n'ont pas manqué de saluer le courage et la volonté des athlètes handisport en escale.

Des crevettes tendance "high-tech"

Depuis novembre, les élèves utilisent un nouvel outil très performant : le TBI (Tabeau Blanc Numérique). Il s'agit d'un support relié à un ordinateur sur lequel est projetée l'image grâce à un vidéoprojecteur. Au-delà des avantages que présente ce tableau pour ses nombreuses applications, il permet de rendre les cours plus interactifs, les élèves sont plus attentifs et concentrés. Nous remercions chaleureusement la commune pour ce très bel investissement.

École Notre Dame

Peinture d'une fresque à l'école

Afin de continuer l'embellissement de la cour, les enfants ont décidé de

peindre une fresque de différents paysages du monde sur les murs du préau, aidés par Mme Gireau, ancienne maman d'élèves et artiste peintre.

Après avoir tracé les dessins sur les murs chaque enfant de chaque classe a apporté sa touche personnelle en ajoutant de belles couleurs à la fresque. On peut admirer une girafe et un éléphant dans la savane, un perroquet dans la forêt tropicale, des pingouins sur la banquise sans oublier un magnifique voilier voguant près du pont de Kérisper.

Prix des incorruptibles (mardi 12 mai)

Les élèves du primaire ont participé au vote des Incorruptibles.

Dès janvier, Mme Kerbrat (responsable jeunesse à Carnac) a distribué une série de livres pour chaque classe. Les élèves s'engagent à lire tous les livres et votent pour leur livre préféré. Chacun possède sa carte d'électeur et le vote s'effectue à bulletin secret. C'est une responsabilité. Nous souhaitons donner aux élèves le goût de la lecture. Les livres sélectionnés seront comparés avec la sélection nationale.

Voyage à Loctudy

Du 9 au 13 mars, les CE1 et CM ont participé à une classe d'arts

plastiques à Loctudy. Pour certains enfants, c'était la première fois qu'ils quittaient la maison pour une semaine.

Ce voyage artistique a permis à chacun de s'exprimer. En effet, beaucoup d'activités étaient proposées : dessin-esquisse colorée, réalisation de sculptures, monotype sur le thème des cauchemars, réalisation de gravures sur bois, fresque collective sur papier.

Le mercredi, visite du musée des Beaux arts à Quimper. Puis découverte de l'exposition Paul Gauguin.

Exposition sur la nuit

Trans'arts est un évènement artistique, scientifique et culturel départemental et régional pour le 1er et le 2nd degré. Tout au long de l'année, les élèves ont effectué un travail

autour du thème de la nuit. Les travaux ont été exposés les samedis 28 et dimanche 29 mars au collège St Michel de Carnac. De nombreux visiteurs sont venus admirer le travail, la diversité et la richesse de l'exposition.

Journée de Carême

Mardi 31 mars a été une journée de partage dans le cadre du Carême.

Dès 9h chaque classe à marché autour de La Trinité et à 11h les enfants se sont retrouvés à l'église. Le père Corignan, les a accueilli pour un temps de célébration.

A midi, sous un beau soleil, ils ont mangé un sandwich et une pomme dans la cour de l'école pour économiser ainsi le prix du repas de cantine (4,15 euros) et contribuer à aider les enfants d'Haïti.

Collège Saint Michel

Réunion avec les collégiens - 30 avril 2009

15 collégiens du collége St Michel, ont été reçu à la mairie le 30 avril. Ils ont évoqué leurs projets et leurs problèmes avec Guillemette Bodin, Stéphane Caradec, Franck Le Yondre et Béatrice Kerbrat au cours d'une réunion très chaleureuse. Ils pratiquent tous plusieurs sports, et vont jusqu'à Ste Anne ou Ploemel pour leurs activités. Ce qu'ils voudraient à La Trinité : du skate, du BMX, des soirées et des concerts… et des cars de ramassage scolaire plus ponctuels.

PREVENTION ROUTIERE - Cyclistes, Attention

Chaque année, 4 500 cyclistes sont victimes d'un accident, près de 150 perdent la vie, dont plus d'1/3 en agglomération.

Vous êtes nombreux à circuler à vélo avec vos enfants, bravo ! Mais n'oubliez pas les règles élémentaires de sécurité :

- Ne laissez pas circuler votre enfant seul avant ses 10 ans. Savoir faire du vélo, c'est être capable de freiner correctement sans les pieds, maintenir une trajectoire rectiligne en roulant doucement, tendre le bras pour indiquer un changement de direction, jeter un œil vers l'arrière pour surveiller la circulation.
- Mettez un casque adapté à la taille de l'enfant ;
- Circulez sur la chaussée, à droite ;
- Prenez les pistes cyclables, même quand elles ne sont pas obligatoires ;
- Ne rasez pas de trop près les voitures en stationnement : une porte peut s'ouvrir inopinément ;
- Ne roulez pas à deux de front quand la luminosité est insuffisante et vous rabattre dès qu'un véhicule arrive ;
- Méfiez-vous des rafales de vent qui peuvent déporter ;
- Faites attention aux "nids de poule" que vous contournez ;
- Ne prenez pas les sens interdits car ils sont valables également pour les vélos ;
- Respectez les feux ;
- En "scooter" il est formellement interdit de faire "une roue arrière" pour épater les copains.

Atelier musical pour jeunes autistes

Grandir Ensemble, l'association de parents d'enfants atteints d'autisme ou de troubles apparentés, organise différents ateliers éducatifs tout au long de l'année. Le dernier crée en octobre 2008 est un atelier hebdomadaire, d'expression rythmique et sonore, à la maison des associations. Il est encadré par un jeune animateur musical de la commune, Yann Le Bozec, employé par l'association. Cet atelier a été un pôle d'intérêt nouveau et tous en retirent beaucoup de plaisir. Il leur permet notamment d'ouvrir des canaux de communication déficitaires chez eux ainsi qu'une meilleure gestion des troubles sensoriels qui se traduisent par un mieux-être. Parents et enfants, nous espérons tous pouvoir le reconduire à la rentrée prochaine !

Rudy Sibilo : boxeur professionnel

Rudy SIBILO, 22 ans, boxeur professionnel depuis février, a gagné son premier combat professionnel contre Neau JORIS.

Début prometteur pour le jeune trinitain qui n'a pas fini de faire parler de lui. Rendez-vous en novembre à Auray pour son prochain combat professionnel.

Le 16 mars l'association "le crabe Savoyard" a vu le jour. Etaient présents le maire de Larringes accompagné de quelques élus ainsi que le conseil municipal de La Trinité.

Un séjour des petits Larringeois est organisé cet été et les enfants Trinitains seront reçus en Savoie en février 2010. Un échange entre les personnes figées des deux communes est également envisagé.

Nous souhaitons un agréable séjour aux jeunes Savoyards.

Bureau du crabe savoyard

- Présidente : G-. Bodin
- Vice présidentes : Ch. Dupont
- Trésorier : Cl. Bainvel
- Secrétaire : B. Compignie

Vie associative

Entente Trinitaine Football

La saison 2008-2009 de l'Entente Sportive Trinitaine s'est achevée le 24 mai au stade du Poulbert, au terme du dernier match disputé face à Plouharnel.

Après une saison en demi-teinte, elle a disputé le challenge "Denis Heintz", qui s'est déroulé le samedi 20 juin 2009.

Les personnes, les jeunes et moins jeunes qui souhaitent rejoindre le club, en tant que bénévoles ou joueurs, peuvent se faire connaître tout au long de l'année au bar "le Kérisper", siège de la section football de l'association (tel : 02.97.55.71.25.).

Les Copains du Bord

Les Copains du Bord ont à leur répertoire plus de 100 chansons de marins et de la mer qui leur permettent d'animer fêtes, soirées, prestations pour des associations caritatives, etc.

Le Groupe compte actuellement dix neuf chanteurs, trois accordéonistes et un guitariste. Les pionniers du groupe sont toujours là et participent activement à la vie de cette sympathique équipe qui est toujours sollicitée et appréciée du public jeune et moins jeune car les chansons de marins, elles, n'ont pas d'âge.

Pour leur 20e anniversaire, un 4e CD vient de sortir avec 17 titres dont beaucoup de nouvelles chansons mais aussi des incontournables comme "Loguivy de la mer". Ce CD sera en vente dans les maisons de la presse de la Trinité-sur-mer ainsi qu'à l'office du tourisme et à la librairie Doucet de Locmariaquer.

Ils chanteront à La Trinité-sur-Mer le 25 juillet pour la grillade-party de la SNSM et le 15 août pour les fêtes.

Danserion an Drinded Trouz er Mor

Danserion An Drinded termine sa seconde saison bien remplie.

Les Fest Deiz du dimanche, salle du Voulien, ont eu un franc succès avec une moyenne de 120 participants et des spectateurs trinitains. En plus des Fest Deiz mensuels, il a été organisé un stage de danses du terroir de Redon. l'avant-deux de Saint-Martin-Sur-Oust, l'avant-deux de Saint-Just étaient au programme. L'association s'est

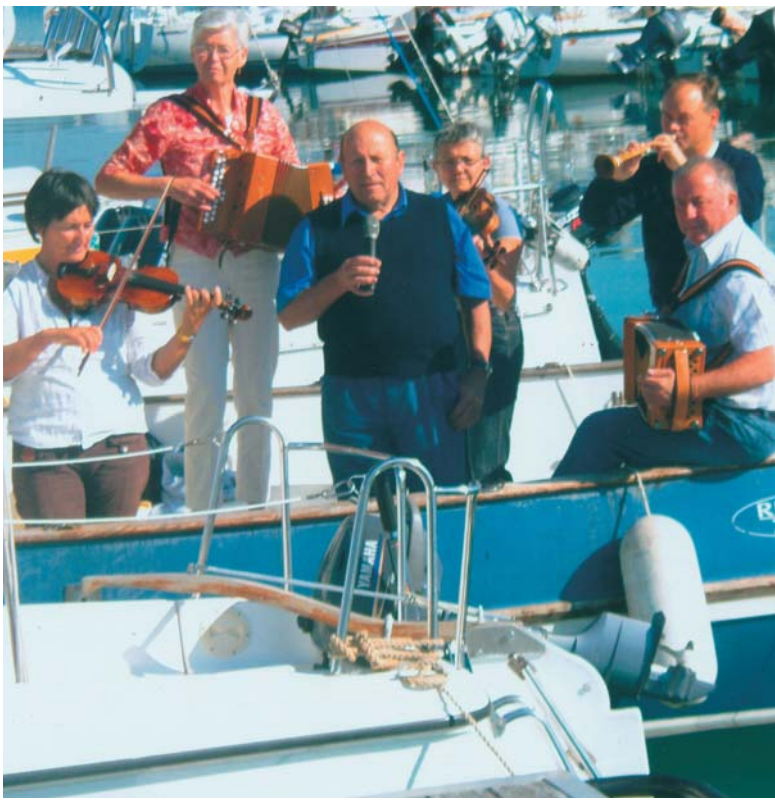

diversifiée en préparant en avril une soirée stage de danses de salon, avec au programme Valse, Tango, Paso-Doble. Au vu du succès et à la demande de tous, une autre soirée a été organisée le 13 juin avec Rock, Marches, etc.

Une nouveauté, la création d'un CD par l'Association avec l'aide d'Alain Pennec, musicien très connu dans le monde de la culture bretonne. Le CD comporte 8 danses, dont une, la ridée de La Trinité-sur-Mer, datant de 1942. Les pas des autres danses ont été créés par les membres de l'Association. La musique c'est d'Alain Pennec et de Trouz Er Mor, groupe trinitain de 6 musiciens. Notre chanteur est le parolier de deux d'entre elles.

Le CD est en vente dans les offices du tourisme de La Trinité-sur-Mer et de Locmariaquer, ainsi qu'auprès de l'association.

DATE A RETENIR :

- Tous les vendredis de 20 h 30 à 22 h 30, FEST-NOZ place du Voulien, précédé d'une initiation à la danse bretonne.
- 14 août fest-noz ;
- à partir du 18 septembre reprise des cours de danse.

Résidence Tal Ar Mor

Dans le cadre de l'animation et des activités physiques exercées au sein de la Résidence, des Olympiades ont eu lieu, au mois de juin, afin de sortir et de permettre aux résidents un échange inter-maisons de retraite à St Jacut les Pins.

Puis, un spectacle de fin d'année sera organisé en novembre sur le thème de la "Poésie", dont les comédiens et acteurs seront une fois de plus les résidents.

Le Club de gymnastique de La Trinité : de plus en plus de succès !

49 personnes étaient inscrites cette année aux séances du mardi et jeudi soir.

Les cours reprendront salle du Voulien le mardi 15 septembre avec Danièle Le Gourrierec et le jeudi 17 septembre avec Catherine Buisson, toujours de 18 h 30 à 19 h 30.

Les inscriptions se font sur place et la séance d'essai est gratuite.

Les Tréteaux Trinitains

Scènes de vie conjugale

C'est sous ce titre qu'ont été regroupées 2 œuvres de Feydeau qui ont les mêmes thèmes : l'incommunicabilité et l'affrontement dans le couple. Ici pas d'amant dans le placard ni de portes qui claquent, mais dans ces 2 pièces en un acte, Feydeau nous fait assister à la montée des tensions entre mari et femme, entre désir et violence, jusqu'à l'explosion finale de cette institution hypocrite qu'est le mariage.

C'est aussi une œuvre anti-militariste (Feydeau l'a écrite à la veille de la guerre 14-18) où il fait dire à son héros, le bébé de 7 ans : "J'm'en fous, j'irais pas à la guerre, s'il y en a une, j'irai en Belgique".

Nous aimons Feydeau parceque c'est un provocateur, un anti-conformiste et un noceur.

"Feydeau est le contraire d'un puritain. Il est bon de le rappeler aujourd'hui, où la morale victorienne revient avec son gros museau bovin."

Roger Planchon

J. Le Rouzic

Cercle Trinitain

ACTIVITES DU 1er SEMESTRE 2009

Pour fêter Noël 2008, Jeanine et ses compagnes ont préparé décors et costumes pour mimer le rêve de Soizic. Le spectacle a continué avec la participation du public qui devait deviner des provinces françaises en fonction des produits représentés sur des publicités vivantes incarnées par des "miss" sous la houlette de Jeanine alias Mme de Fontenay.

L'Assemblée générale s'est tenue fin Janvier et les membres du bureau ont été reconduits dans leur fonction.

En avril, le cercle a reçu le club de St-Philibert pour une journée festive.

La fête du 1er mai s'est tenue à la salle du Voulien. Dès l'ouverture les visiteurs sont venus découvrir les nombreux stands présentant différentes réalisations artisanales de qualité, brocante, panier mystère, jeux devinette avec les poupées, vente de muguet.

Le Cercle met ses activités en sommeil le 25 Juin et vous invite pour la reprise le jeudi 3 Septembre.

Trini Chœur

Pour Trini-Choeur, l'année 2009 a commencé par un beau concert de chants de Noël en compagnie de Kanamb a Galon, dont les gains ont été reversés aux enfants d'Haïti. En janvier, à Erdeven, les choristes ont chanté pour l'association française de la maladie de Parkinson, en mars à St. Pierre Quiberon, aux côtés de Kan Er Mor et des "Murmures du Sulon" de Corlay, pour soutenir l'association "Les Amis de Johanna". Johanna était présente à l'église pour écouter la belle chanson écrite spécialement pour elle par Fabienne Marsaudon, avec une harmonisation de Corinne Oisel, et interprétée par les trois chorales.

Au printemps, la chorale a reçu Caecilia d'Auray et s'est déplacée à Langan, près de Rennes, puis a rejoint la chorale "Lang' En Chœur" de Véronique Caudal. La "saison" s'est terminée le 20 juin avec le concert annuel à l'église St. Cornély à Carnac avec la participation des chorales paroissiales de La Trinité, Carnac et Plouharnel, de Kanamb a Galon de Ploemel, Kan er Mor de St. Pierre Quiberon, et de Trini-Choeur. La prochaine sortie est prévue au Mont St. Michel.

Anciens combattants

Le ciel est bleu mais le soleil insuffisant pour réchauffer l'air ambiant rafraîchi par une bonne brise. L'hymne européen accueille l'assistance regroupée autour du monument aux morts ou se déroule, dans le recueillement, la cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945. Après la lecture des messages adressés par les autorités et les sonneries traditionnelles, le Maire remet à Jean-Pierre EMERY la Médaille d'Honneur de Porte-Drapeau. Les enfants procèdent au dépôt de la gerbe. Puis l'accent est mis sur la disparition de Maurice DRUON, décédé au Printemps, co-auteur du chant des partisans. Le lâcher de pigeons par Me Bernard clôt la cérémonie.

Dans la salle du Voulien, M. Jean Sculfort reçoit des mains de M. Marcel Germain le diplôme d'Officier de la Légion d'Honneur et a lui-même la joie de remettre à

Claude Février, Jean-Pierre Emery et Claude Michel la médaille de bronze du mérite de l'Union Nationale des Combattants. Les participants se retrouvent, pour terminer, autour d'un vin d'Honneur offert par la municipalité.

Rassemblement de véhicules anciens

Après avoir défilé dans les alignements de Carnac le samedi 31 Janvier 2009 ; une dizaine de véhicules anciens, militaires et civils, ont fait une halte à La Trinité.

"Liberty Breizh Memory Group" Nouvelle Association, regroupe des passionnés d'histoire et de véhicules anciens datant de la seconde guerre mondiale ; civils ou militaires, les véhicules sont tous conformes à leur époque de fabrication, tout comme les tenues.

L'association, dont un correspondant trinitain François Cailloce, artisan plombier à La Trinité, comporte des sections différentes. Une, plus axée sur le devoir de mémoire avec les collections militaires qui participeront aux commémorations.

SOLDATS DE FRANCE

LA SECTION DES
ANCIENS COMBATTANTS
"Union Nationale des Combattants
RECRUTE.

ELLE ACCUEILLE LES PERSONNELS, anciens engagés : air mer terre gendarmerie, sapeurs pompiers et tous ceux qui ont effectué le service militaire et souhaitent participer à une action civique au niveau local.

L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS est donc une grande association à découvrir ouverte à tous les SOLDATS DE FRANCE

Renseignements
Désiré LE PEUVEDIC
Tél. 02 97 55 75 74
Henri COBAC - Tél. 02 97 55 75 74

Bretagne-Acadie-Louisiane et France-Louisiane/Franco-Américanie
Deux associations complémentaires

À l'occasion du 1er forum des associations, en septembre 2008, les trinitains et les trinitaines ont pu découvrir l'existence active de deux nouvelles associations : "Bretagne-Acadie-Louisiane" et "France-Louisiane/Franco-Américanie", qui militent en faveur de la francophonie nord-américaine sur les traces de l'héritage français dans ce qu'on appelait jadis le "Nouveau Monde".

Pour sa part "Bretagne-Acadie-Louisiane" a tenu son assemblée générale annuelle à La Trinité-sur-Mer, le 28 mars dernier.

Le prochain forum des associations, le 12 septembre 2009, sera l'occasion de mieux faire connaître la diversité de nos activités, en matière de conférences et de voyages notamment.

Le Président
Gérard-Marc BRAUD
Tél. : 06.10.78.79.62

Le Natchez, bateau à aubes du Mississippi, à quai à La Nouvelle-Orléans

Informations pratiques

Interruption éclairage public nocturne

Afin de faire des économies d'énergie, l'électricité sera coupée de 1 h 30 à 6 h. Cette opération expérimentale fera l'objet d'une évaluation fin décembre 2009.

Circulation

Cours des Quais et terrasses

Beaucoup de Trinitains et de visiteurs nous ont dit que les mesures prises cette année 2009 pour la circulation lors du SPI Ouest-France Bouygues étaient judicieuses et pourraient être reconduites pour d'autres occasions.

En particulier, cours des Quais, la mise en sens unique sud-nord et l'installation de terrasses sur la chaussée ouest (circulation sud-nord interdite) ont été très appréciées.

Nous avons décidé de recommencer cet été cette opération avec la collaboration de l'Union des Commerçants :

- samedi 20 juin pour la fête de la musique : de 17h à 1h du matin (le 21) ;
- mardi 7 et mercredi 8 juillet pendant le Tour de France à la voile : de 14h à 23h (11h du matin à 11h du soir) ;
- samedi 15 août : fermeture des 2 sens de 14h à 1h du matin le 16 ;
- dimanche 16 août : de 11h à 23h ;
- samedi 29 août pour le les régates du vieux port : de 11h à 23h.

Les commerçants en charge des diverses terrasses se sont engagés à tenir et restituer leurs emplacements en parfait état de propreté notamment.

M.N.

RÉUNIONS PUBLIQUES

- 23 juillet à 20 h : salle St Joseph (réunion sur l'étude en cours pour l'avenir de LA TRINITE).
- 25 août à 20 h 30 : salle du voulien (réunion estivale annuelle avec le JDP de la baie de Quiberon).

ES Trinitaine

Tennis

Les courts sont ouverts toute l'année, pour les adhérents du club.

Accès par digicode.

En juillet et août, permanence de 9H à 13H et de 16H à 20H. Réservation par téléphone au **02 97 55 73 77.**

Le club envisage "d'ouvrir une école de tennis" pour les enfants.

Les parents intéressés par cette activité peuvent s'inscrire au club ou au secrétariat du club au 02 97 55 75 74.

Logement conventionné

Le Conseil Général a lancé une campagne d'information sur le logement locatif privé à loyer modéré. Les propriétaires s'engagent à louer à loyer modéré en échange d'aides financières pour la réalisation de travaux, de déductions fiscales des revenus locatifs et d'un accompagnement dans la relation propriétaire-locataire.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.reseauimmobiliersocial56.fr ou en demandant le guide pratique au 0800 400 056.

Accès à la plage aux handicapés

Les plages de La Trinité-sur-Mer sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

PORT BIREN : plage équipée d'un tapis pour accéder à l'eau qu'à marée haute. Pas de stationnement à proximité

KERVILLEN : plage surveillée, équipée d'un poste de secours ouvert du 01/07 au 30/08 de 12h à 19h. La plage est équipée d'une rampe d'accès ou cale en béton.

Au poste de secours un fauteuil type hippocampe est disponible. Des toilettes sont situées sur le parking à proximité de la plage.

MEN DU : il existe une rampe ou cale en béton pour accéder à la plage et un tapis spécial pour rejoindre l'eau.

Bibliothèque Pour Tous

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

"L'écrivain propose aux lecteurs un outil pour comprendre le monde dans lequel il vit" disait Philippe Djian lors d'un entretien.

La bibliothèque de La Trinité-sur-Mer vous propose de nombreux livres pour essayer de Comprendre…

N'hésitez plus ! Venez à la bibliothèque, les bibliothécaires seront heureuses de vous y accueillir et de vous conseiller.

Chaque mois vous trouverez la liste des nouveaux livres achetés sur le site Internet de La Trinité-sur-Mer dans la rubrique associations puis bibliothèque.

Horaires

- Année scolaire lundi et mercredi de 10h à 12 h lundi et vendredi de 11h à 12h
- Vacances toutes zones tous les jours de 11h à 12h
- Vacances d'été tous les jours de 10h à 12h

Sauf dimanche et jours fériés

Téléphone 02 97 55 78 84

L'Office de Tourisme vous accueille toute l'année :

En juillet/août :
7 jours sur 7 de 9 h à 13 h
et de 14 h à 19 h.

Hors juillet/août :
du lundi au samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

OFFICE DE TOURISME
30 cours des Quais
La Trinité-sur-Mer - 02 97 55 72 21
www.ot-trinite-sur-mer.fr

Passeports et cartes d'identité

Délivrance des passeports biométriques dans le Morbihan

A compter du 27 mai 2009, les usagers ont la possibilité de déposer leur demande de passeport biométrique dans l'une des 26 communes du Morbihan habilitées à recevoir ces demandes.

Les communes concernées sont :
Allaire, Auray, Baud, Carnac, Gourin, Guémené-sur-Scorff, Guer, Guidel, Hennebont, Lanester, Locminé, Lorient, Malestroit, Mauron, Muzillac, Le Palais, Ploemeur, Ploërmel, Plouay, Plouhinec, Pluvigner, Pontivy, Questembert, La Roche-Bernard, Sarzeau et Vannes.

Les autres communes du département ne pourront plus accueillir aucune demande de passeport mais resteront compétentes dans le traitement des demandes de cartes nationales d'identité exclusivement.

Pour faire une carte nationale d'identité :

Se munir d'un extrait d'acte de naissance daté de moins de trois mois, de deux photos identiques et récentes, un justificatif de domicile, et de l'ancienne carte d'identité (ou d'une déclaration de perte et s'acquitter d'un droit de timbre de 25 €).

Pour les enfants fournir copie du livret de famille (si séparation fournir copie du jugement pour la garde des enfants)

Les délais sont de quatre semaines environ.

RESO 56

Le groupement d'employeurs **RESO 56**, créé en 2008, à l'initiative des professionnels de l'hôtellerie restauration et des institutionnels est aujourd'hui présent dans le Morbihan.

Acteur incontournable sur la toile des partenaires emploi/formation du secteur **Hôtellerie Restauration / Hôtellerie de plein air RESO** accompagne les entreprises sur des problématiques liées au changement, notamment, le recrutement.

Le Groupement d'employeurs **RESO** répond principalement à trois types de besoins : besoins de personnels salariés à temps partiel, de saisonniers et de permanents.

Au travers de sa connaissance du secteur et de son expertise métier, Mlle Stéphanie Le Guéhennec, développeur **RESO 56** a pour objectif d'accompagner les professionnels morbihannais dans leur développement et de leur proposer des solutions adaptées au secteur d'activité.

Téléphone 06.59.93.77.28
ou reso56@orange.fr

TRINIBUS Tarifs*

Tickets en vente auprès du conducteur

Trajet aller 0,50 €

Carnet de 10 Trajets 3,75 €

*gratuit pour les enfants de moins de 4 ans

Où se renseigner

Mairie de LA TRINITE-SUR-MER
02 97 55 72 19

MAURY TRANSPORTS
02 97 50 15 30
02 97 43 32 70

Horaires ÉTÉ 2009 Matin

CIRCUIT NORD

Jours de fonctionnement	L.M.ME.J.V.S.			
Centre (devant la pharmacie)	**9h00**	**10h00**	**11h00**	**12h00**
Kerdrovras	9h04	10h04	11h04	12h04
Haut rue des Sternes	9h05	10h05	11h05	12h05
Place de Kerguillé	9h07	10h07	11h07	12h07
La Brigantine	9h10	10h10	11h10	12h10
Kermarquer (camping)	9h14	10h14	11h14	12h14
Kervilor (camping)	9h18	10h18	11h18	12h18
Inters. Latz/Passage	9h20	10h20	11h20	12h20
Le Passage	9h22	10h22	11h22	12h22
Centre (devant la pharmacie)	**9h26**	**10h26**	**11h26**	**12h26**

CIRCUIT SUD

Jours de fonctionnement	L.M.ME.J.V.S.			
Centre (devant la pharmacie)	**9h30**	**10h30**	**11h30**	**12h30**
Plijadur (camping)	9h35	10h35	11h35	12h35
Domaine de Kerdual	9h37	10h37	11h37	12h37
Plage du Men Dû	9h42	10h42	11h42	12h42
Place Mané Kerhino	9h47	10h47	11h47	12h47
Fermes de Kerbihan	9h48	10h48	11h48	12h48
Kervillen (campings)	9h50	10h50	11h50	12h50
Clos de Kervourden	9h52	10h52	11h52	12h52
Les vergers de Kerhino	9h54	10h54	11h54	12h54
Kerouf	9h55	10h55	11h55	12h55
Centre (devant la pharmacie)	**10h00**	**11h00**	**12h00**	**13h00**

Horaires ÉTÉ 2009 APRÈS-MIDI

CIRCUIT PLAGES ALLER

Jours de fonctionnement	L.M.ME.J.V.S.	
Kervilor (camping)	13h30	14h30
Kermarquer (camping)	13h35	14h35
Centre (devant la pharmacie)	**13h40**	**14h40**
Plage de Kervillen	13h45	14h45
Kervillen (campings)	13h50	14h50
Centre (devant la pharmacie)	**13h55**	**14h55**
Plijadur (camping)	14h00	15h00
Plage du Men Dû	14h05	15h05
Plage de Kervillen	14h10	15h10
Kervillen (campings)	14h15	15h15
Centre (devant la pharmacie)	**14h20**	**15h20**
Kervilor (camping)	14h25	

CIRCUIT PLAGES RETOUR

Jours de fonctionnement	L.M.ME.J.V.S.	
Plage de Kervillen	17h30	18h30
Kervillen (campings)	17h35	18h35
Centre (devant la pharmacie)	**17h40**	**18h40**
Kervilor (camping)	17h45	18h45
Kermarquer (camping)	17h50	18h50
Centre (devant la pharmacie)	**17h55**	**18h55**
Plage de Kervillen	18h00	19h00
Plage du Men Dû	18h05	19h05
Plijadur (camping)	18h10	19h10
Centre (devant la pharmacie)	**18h15**	**19h15**

Conception & Impression : cré@imprim

Les NTIC

(Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication)

QUELQUES EXPLICATIONS SOUS FORME DE QUATRE QUESTIONS/RÉPONSES :

On parle beaucoup du développement numérique et des TIC. Peut-on en donner une définition simple ?

L'économie numérique consiste en la création, la répartition et la consommation des richesses créent par les domaines des télécommunications, de l'audiovisuel, des services informatiques, des usages électroniques, de l'utilisation de logiciels et des services en lignes.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication les plus connues aujourd'hui et qui y contribuent sont de façon non exhaustive, par exemple l'internet, les réseaux à haut débit comme l'ADSL, les transmissions haut débit pour téléphone et équipements mobiles, les réseaux hertziens comme le wifi ou le wimax, les réseaux câblés urbains, la fibre optique, la télévision numérique…

C'est un objectif figurant dans la feuille de route de la mairie. Quels enjeux pour La Trinité ?

Les NTIC sont un formidable outil d'accompagnement du projet stratégique de la commune. Les enjeux sont de quatre ordres

- **Economique :**

Pour attirer les entreprises et les investisseurs, dynamiser l'économie locale et aménager le territoire.

- **Touristique et Culturel**

Pour promouvoir le patrimoine et les atouts de la commune et donner accès à des modes nouveaux de développement culturels et éducatifs.

- **Social**

Pour répondre aux attentes des citoyens dans leurs préoccupations quotidiennes et pour créer du lien social intergénérationnel.

- **Politique**

Pour améliorer le fonctionnement de la démocratie locale et pour communiquer avec les citoyens.

Qu'est ce qu'une Cité Numérique :

C'est une commune qui par la réalisation d'équipements et d'infrastructures modernes reposant sur les NTIC, met à la disposition de ses habitants des services et des usages leur facilitant la vie quotidienne et favorisant le développement de celle-ci.

Quand La Trinité-sur-Mer sera-t-elle une cité numérique ?

Elle le sera :

- **si les entreprises de Kermarquer** peuvent disposer d'offres multimédias standard comme le très haut débit, répondant à leurs besoins liés à leurs activités professionnelles dans les mêmes conditions que leurs homologues des grandes agglomérations.
- **si des responsables d'entreprises ou des managers** peuvent lors d'un week-end prolongé à La Trinité organiser une réunion en vidéoconférence avec leurs équipes à distance dans un mini centre services mis à disposition par la collectivité avec des moyens multimédias dédiés, un bureau virtuel, un espace de télétravail et un secrétariat temporaire partagé.
- **si chaque Trinitain** peut recevoir à son domicile sur sa ligne Internet ou par connexion wifi, la TV HD et utiliser des télé-services haut débit.
- **si le site internet de la mairie** a évolué d'un site basique d'informations vers un portail internet citoyen, véritable guichet d'accès local pour le citoyen et l'usager des services publics, disposant de possibilités de télé-procédures et de téléchargements administratifs.
- **si un Espace public numérique existe** avec tous les équipements internet et TIC nécessaires avec un objectif de les mettre à disposition, avec une animation partielle ou permanente et dédiée, par typologie de publics comme :
  - les élèves des écoles (complément apprentissage, création site web école, chat et visioconférences entre écoles jumelées,ateliers périscolaires autour de créations multimédias et ludiques.
  - les ados de la commune (animations thématiques, ateliers, pôle de rencontres et d'échanges, créations multimédias,
  - les seniors (appropriation d'internet, formation, ateliers photos, initiation aux TIC, ateliers à thèmes, aide pour leur propre autonomie TIC à domicile…),
  - les associations (mise à disposition de plages horaires réservées à leurs activités en lien avec les TIC, accompagnement de projets, utilisation d'équipements),
  - certains acteurs de l'action sociale (accompagnement personnes en difficultés, lutte contre le handicap et l'illettrisme, aide aux personnes en recherche d'emplois ou d'insertion, voire besoins particuliers de formation à distance…).

Ceci est mis en œuvre avec des Modes d'accueils diversifiés : ateliers, libre consultation, conférences, séances initiations, animation de projets, tutorats, visioconférences, espaces collaboratifs…

Nous travaillons sur ces projets primordiaux pour notre commune, avec le souhait d'établir un schéma directeur des NTIC, tenant compte de la stratégie d'évolution de la commune inscrite dans le PLU, et qui traite à la fois de la réalisation d'infrastructures (réseaux de fibres optiques, salle multifonctions, Espace public numérique) et de la mise en œuvre des usages et des services attendus par les Trinitains.

Cette année, la mise en place systématique de fourreaux à l'occasion d'opérations d'enterrage de réseaux pour anticiper la pose future de la fibre optique, la réalisation d'un nouveau site Internet de seconde génération prévue en novembre, l'ouverture de connexions à internet par wifi pour le grand public à la mairie et pour les plaisanciers pour le port, et la signature par le maire d'une convention pour l'équipement numérique de nos écoles sont les premières étapes du processus engagé par la municipalité pour réaliser cette ambition.

Ces projets seront menés en tenant compte du plan gouvernemental "France numérique 2012," et en relation étroite, notamment en matière de financement, avec la Région (politique numérique Bretagne 2.0), le département du Morbihan et le Pays d'Auray dans le cadre du plan départemental d'aménagement numérique du territoire.

Nous en reparlerons dans les prochains bulletins.

JP Le Nin

Nouvelle adresse Internet de la Mairie

La mairie de La Trinité-sur-Mer a changé son adresse Internet. Vous pouvez désormais envoyer vos courriels à l'adresse suivante :

accueil@latrinitesurmer.fr

Quelques numéros utiles

- MAIRIE 02 97 55 72 19
- E-mail : accueil@latrinitesurmer.fr
- Site internet : www.la-trinite-sur-mer.fr
- POLICE MUNICIPALE 02 97 55 71 62
- GENDARMERIE POSTE SAISONNIER 02 97 30 11 21
- SAMU 15
- GENDARMERIE CARNAC 17
- POMPIERS CARNAC 18
- POSTE DE SECOURS DE KERVILLEN 02 97 30 12 93
- LA PAROISSE 02 97 55 73 03
- CRÈCHE HALTE-GARDERIE (Maison des P'tits Loups) 02 97 52 88 57
- OFFICE DE TOURISME 02 97 55 72 21
- RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES TAL AR MOR 02 97 59 57 86
- PORT DE PLAISANCE CAPITAINERIE 02 97 55 71 49
- POSTE 02 97 55 72 00
- DOUANES 02 97 55 73 46
- Dr LACHAUX 02 97 55 82 91
- Dr LE ROUZIC 02 97 55 74 03
- Dr PENIN 02 97 30 10 40
- Dr SIMPLOT 02 97 55 72 09
- Dr SAADA (Ostéopathe) 02 97 30 15 00
- Pharmacie GUILLEROT 02 97 55 72 38
- Dentiste LE GOFFE 02 97 55 72 54
- Dentiste PIERRE 02 97 55 75 38
- Infirmière Mme DUPONT 06 09 74 05 07
- Infirmier libéral : Stéphane JAZAT 1, rue du Voulien 02 97 30 07 60
- Pédicure Podologue Mme CHAMPAIN 02 97 55 82 81
- Kinésithérapeutes
  - J.-L. BLANGY 02 97 55 78 05
  - H. GUILLEMOT 02 97 55 88 65
  - H. et C. MENORET 02 97 55 76 44
  - MARIVIN 02 97 55 88 65
- E.D.F. - Dépannage 08 10 33 33 56
- G.D.F. - Dépannage 02 97 56 20 08
- SERVICE DES EAUX 02 97 24 42 00
- BIBLIOTHÈQUE 02 97 55 78 84
- S.N.T. - ÉCOLE DE VOILE 02 97 55 73 48
- CRÉDIT AGRICOLE 02 97 55 78 65
- C.I.O. 02 97 55 70 32
- TENNIS MUNICIPAUX 02 97 55 73 77
- LES TAXIS TRINITAINS ..... 02 97 55 74 39 et 02 97 55 73 18
- CENTRE ANTI-POISON 02 99 59 22 22
- CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL Sylvie de CHAMPSAVIN 06 60 51 11 40

MAISON MÉDICALE DE GARDE TERRE-MER-RIA-GOLFE

45 av. Wilson - AURAY 02 97 68 42 42

(numéro de régulation)

- de 20 h à minuit en semaine
- de 14 h à minuit le samedi
- de 8 h à 22 h le dimanche après minuit faire le 15.

Site internet

Pour toute personne qui souhaite recevoir, à partir de janvier 2010, le bulletin municipal par mail, merci de compléter ce coupon et de nous le retourner :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Spi
Ouest France